

## Silence, on musèle grave en Algérie !

*Journaux et autres sites bouclés, journalistes martyrisés ou incarcérés...*

### Le Parlement européen dévoile tout le mal du régime dictatorial



Page 3

Mohamed Arrouchi : *La coopération militaire entre le Maroc et les pays africains s'inscrit dans la vision solidaire et traditionnelle du Maroc sous la conduite éclairée de S.M le Roi*



Page 2

52<sup>ème</sup> édition du Festival national des arts populaires de Marrakech  
Rendez-vous mythique et emblématique dans la cité d'Al Bahja



Page 12

Ligue des champions, CAN U17 et Coupe du Trône  
Des duels qui s'annoncent chauds et show



Page 23

# Mohamed Arrouchi : La coopération militaire entre le Maroc et les pays africains s'inscrit dans la vision solidaire et traditionnelle du Maroc sous la conduite éclairée de S.M le Roi



La coopération militaire entre le Maroc et les pays africains s'inscrit dans la vision solidaire et traditionnelle du Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans le but de prévenir les conflits et maintenir la paix et la stabilité dans le continent africain, a affirmé, vendredi à Addis-Abeba, l'Ambassadeur Représentant permanent du Royaume auprès de l'Union africaine et la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi.

M. Arrouchi qui conduit la délégation marocaine à la 15<sup>ème</sup> Réunion ordinaire ministérielle du Comité technique spécialisé sur la Défense, la Sûreté et la Sécurité de l'Union africaine, a souligné que cette coopération repré-

sente un outil efficace pour la mise en œuvre de la feuille de route africaine visant à faire taire les armes à travers le renforcement des capacités des armées africaines et l'amélioration de leur interopérabilité.

Cette coopération couvre plusieurs domaines, à savoir la formation et l'entraînement, le soutien technique et logistique, l'échange d'expertise, l'assistance humanitaire et la participation aux opérations du maintien de la paix. Sur ce dernier registre, le Royaume consent des efforts considérables avec la présence dans six missions des Nations Unies en Afrique et à la base logistique de l'Union africaine (UA) du Cameroun, a relevé le diplomate marocain.

De plus, la création, récemment, d'un Centre d'Excellence des Opérations de Maintien de la Paix au Maroc, contribuera à la formation au profit des experts civils militaires et de police ainsi qu'au profit des organisations régionales, continentales et internationales notamment l'UA et l'ONU, a indiqué M. Arrouchi.

Sur le plan humanitaire, la contribution des Forces Armées Royales (FAR) est également déterminante. En effet, une dizaine d'hôpitaux médico-chirurgicaux de campagne ont été déployés en Afrique ayant assuré plus de 600.000 prestations médicales, a mis en avant le diplomate marocain.

L'Action humanitaire du Royaume vis-à-vis du continent africain, s'est concrétisée factuellement à travers son soutien technique et logistique au profit des pays africains amis victimes de crises ou de catastrophes notamment lors de la pandémie Covid-19, a souligné le diplomate marocain.

Dans le domaine de l'entraînement, les FAR prennent activement part, au côté de leurs homologues africains, aux exercices et manœuvres conjoints. Des coopérants militaires marocains sont également détachés auprès de certains pays pour accompagner la mise sur pied de leur propres Écoles de formation, a-t-il dit.

De par ses compétences cumulées depuis les années 60, le Royaume dispose de capacités et d'expertise de savoir, et du savoir-faire lui permettant de contribuer à différents niveaux pour la consolidation de la paix et de la sécurité

en Afrique, a soutenu le diplomate marocain.

En ce qui concerne la formation militaire, le Maroc reçoit annuellement des stagiaires africains pour suivre une formation au sein des établissements des FAR. A cela s'ajoute les équipes mobiles des FAR envoyées pour dispenser des formations spécifiques au niveau des pays partenaires.

Par ailleurs, la coopération dans le domaine de la formation se consolide davantage à travers les partenariats établis entre les établissements de formation des FAR tels que le Collège Royale de l'Enseignement Militaire Supérieur et l'Académie Royale Militaire et les écoles militaires de certains pays africains, a relevé le diplomate marocain, notant que la coopération dans le domaine de la formation militaire renforce l'interopérabilité de nos forces en termes de tactiques, techniques et procédures et améliore leur capacité d'agir conjointement dans le cadre des opérations de maintien de la paix ou autres opérations extérieures conjointes.

S'inscrivant dans le cadre de la sauvegarde de la paix et de la sécurité en Afrique et guidée par la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la contribution du Royaume du Maroc aux différentes initiatives et Opérations de Soutien à la Paix, confirme encore davantage son attachement à la défense des valeurs universelles de paix et de sécurité à travers le monde et réaffirme sa totale adhésion au respect du droit et de la légitimité internationaux, a réitéré M. Arrouchi.

## Une 14<sup>ème</sup> RHN pour un nouveau partenariat plus ambitieux entre le Maroc et le Portugal

La 14<sup>ème</sup> Réunion de Haut Niveau Maroc-Portugal (RHN), qui s'est ouverte vendredi à Lisbonne, inaugure une nouvelle étape pour un partenariat plus ambitieux entre deux pays liés par des relations solides d'amitié et de bon voisinage.

Présidée par le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, et le Premier ministre portugais, António Costa, cette rencontre traduit la volonté commune des deux pays qui visent à saisir les opportunités importantes offertes par leurs positions géographiques et géostratégiques et leur dynamisme économique pour propulser les relations de coopération et conclure des partenariats fructueux.

Cette réunion prometteuse devait être couronnée par la signature d'une série d'accords dans des domaines stratégiques, tels que la sécurité, l'énergie, le transport maritime, le tourisme, la formation et la recherche scientifique.

D'autres secteurs devaient être également examinés, dans le but d'unir les efforts entre ces deux économies rapprochées et complémentaires, notamment dans l'industrie automobile.

En marge de la RHN, la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et la Fédération

des entreprises portugaises offrent l'occasion d'échanger, dans le cadre du "Forum économique Portugal-Maroc", sur les leviers à activer pour renforcer davantage la coopération économique et commerciale entre les deux pays.

Le forum vise l'identification des nouvelles opportunités d'affaires et la construction de partenariats innovants et durables entre les entreprises marocaines et portugaises dans des secteurs clés comme l'industrie, les énergies renouvelables et le numérique.

Le Maroc est le premier partenaire commercial du Portugal dans le monde arabe et le deuxième au niveau mondial hors Europe, après les États-Unis. Les exportations marocaines vers le Portugal ont, en effet, connu une augmentation significative de près de 20% en 2022 alors que les importations ont évolué de 30%.

Liés non seulement par des relations historiques, mais également par une vision commune, les deux pays sont conscients de la nécessité de consolider les efforts et d'œuvrer de concert pour relever les défis que rencontre la région dans tous les domaines.

## Tortionnaire et femme de main du pantin Brahim Ghali

### La dénommée Hmady détourne les aides alimentaires destinés aux séquestrés des camps de la honte

Il a fallu une plainte de la famille de Maelainine Souad, assassinée lors des dernières émeutes qui ont opposé les habitants des camps de Tindouf à la milice algéro-polisarienne, pour que les autorités espagnoles découvrent que la prétendue «responsable», Maryem Hamdy, est inscrite sur le registre des «Sahraouis» résidant en Espagne et bénéficiant des aides alimentaires attribuées aux séquestrés en situation de précarité.

La femme sanguinaire des camps de Tindouf qui emprisonne, torture et tue les personnes enfer-

mées en territoire algérien, leur disperse les aides alimentaires en terre espagnole.

A peine Hamdy a-t-elle appris que les autorités espagnoles se sont rendu compte de son escroquerie, qu'elle a pris la poudre d'escampette à bord d'une voiture à destination de Bordeaux à travers la frontière française la plus proche, pour ensuite se rendre en Algérie où elle est sûre de ne pas être inquiétée.

Auparavant, la justice espagnole avait émis un avis de recherche pour l'arrêter.

A.E.K



# Silence, on musèle grave en Algérie !

*Journaux et autres sites bouclés, journalistes malmenés ou incarcérés...*



Le désaveu est absolu et incontestable. Dans une résolution largement adoptée, jeudi 11 mai, par 536 voix pour, 4 contre et 18 abstentions, les eurodéputés appellent les autorités algériennes à autoriser à nouveau les médias récemment interdits et demandent la libération «immédiate et inconditionnelle» de toutes les personnes détenues «arbitrairement» et inculpées pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression, notamment le célèbre journaliste Ihsane El-Kadi, condamné en avril à une peine de cinq ans d'emprisonnement et à de lourdes amendes pour des «accusations infondées» liées au fait qu'il aurait reçu des fonds pour «propagande politique» et «atteinte à la sécurité de l'État».

Autre demande formulée à Alger concerne «la modification des dispositions du Code pénal, notamment les articles 95 bis et 196 bis, qui ont trait à la sécurité et qui sont utilisées pour criminaliser la liberté d'expression, ainsi que d'aligner les lois restreignant la liberté d'expression sur les normes internationales en matière de droits de l'Homme, en particulier sur le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, que l'Algérie a ratifié».

«En sous-estimant l'invitation de Reporters sans frontières

à respecter la liberté de la presse et à libérer les détenus d'opinion, à leur tête le journaliste Ihsane El-Kadi, le président algérien Abdelmadjid Tebboune a reçu un véritable coup de massue en apprenant le vote de la résolution du Parlement européen allant dans le même sens», souligne le journaliste algérien exilé en France, Hicham Aboud, dans son dernier article. «Cette résolution vient non seulement rappeler les gouvernants algériens que leurs violations des libertés constituent une préoccupation pour l'ensemble des Européens, mais, plus grave encore, elle confirme l'isolement d'Alger sur la scène internationale», explique-t-il. «Avec seulement 4 voix qui ont voté contre ladite résolution, on constate bien que le régime algérien n'a pas beaucoup d'amis pour ne pas dire pas d'amis du tout», a-t-il ajouté. «Il faut le dire, ce régime a des clients mais pas d'amis et c'est grave pour Tebboune et son équipe qui ne cessent de clamer que la diplomatie algérienne a retrouvé son lustre d'antan», a tenu à souligner l'opposant algérien.

Le doctorant chercheur en géopolitique et géostratégie, Ali Kettani, estime, à cet égard, que «des détentions arbitraires de journalistes ainsi que la censure qui sévit sur les médias indépendants, dont la majorité sont

basés en Europe, témoignent du bafouement du droit à l'expression et d'avoir un avis en Algérie».

Cette résolution de l'UE n'est, en effet, pas une première. Le régime politico-militaire d'Alger n'a de cesse d'être épinglé par différentes instances et institutions internationales, dont notamment l'ONU et le Parlement européen. Il s'agit donc de la quatrième résolution du genre pour l'Algérie, après celle de novembre 2019 sur la situation des libertés, celle de novembre 2020 sur la détérioration de la situation des droits de l'Homme et celle de mai 2022 sur la persécution des minorités, fondée sur les convictions ou la religion.

De toute évidence, le pay-



*Le Parlement européen dévoile tout le mal du régime dictatorial*

sage médiatique en Algérie n'a jamais été aussi détérioré et décrié. Les médias indépendants sont sous pression, les journalistes sont régulièrement emprisonnés ou poursuivis, et plusieurs sites Internet sont bloqués. Pour Reporters sans frontières (RSF), «de climat politique est très tendu, notamment depuis l'élection du président Abdelmadjid Tebboune, en décembre 2019. Médias et journalistes subissent de nombreuses pressions, dont la majorité sont exercées par la présidence de la République, les partis politiques, les services de sécurité et les autorités locales». «Il est très difficile pour les reporters d'effectuer leur travail de manière libre et indépendante alors que le pouvoir politique a une influence directe sur la nomination et le licenciement des responsables des médias et des autorités de régulation», rappelle RSF.

«Les menaces et intimidations auxquelles sont confrontés les journalistes sont en constante augmentation, et il n'existe aucun mécanisme de protection. Les reporters critiques des autorités peuvent subir des détentions arbitraires, font l'objet d'une surveillance et sont placés sur écoute. Les journalistes indépendants ou proches du Hirak peuvent être la cible de menaces en ligne et de

campagnes de haine», explique Reporters sans frontières.

Julie Majerczak, représentante de cette organisation internationale auprès de l'UE, estime dans ce sens qu'avec cette résolution, «le Parlement européen a montré qu'il n'entend pas rester silencieux face à la répression des derniers médias indépendants en Algérie, alors même que ce pays est un partenaire économique important». «Alors que l'appel d'Ihsane El-Kadi doit être entendu dans les prochains jours, nous exhortons la Commission européenne et les États membres de l'UE à tout mettre en œuvre pour que ce journaliste recouvre sa liberté», souligne-t-elle.

Le Parlement européen a, lui aussi, appelé la Commission européenne, les États-membres et le Service européen pour l'Action extérieure à aller plus loin dans leur soutien à la société civile algérienne. Mais il semble qu'il s'agit bien d'un vœu pieux et d'un idéal inaccessible puisque cette résolution n'est en effet pas plus contraignante que les précédentes. Le Parlement européen représente simplement l'opinion des citoyens européens. C'est donc avant tout le symbole qui compte, loin des contraintes diplomatiques avec lesquelles doivent composer les gouvernements.

Mehdi Ouassat

*Au dernier rapport du CNDH*

# Intérêt grandissant de la société pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) relève, dans son dernier rapport, un intérêt grandissant de la société pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles avec une sensibilité accrue au caractère transversal des droits des femmes et leurs dimensions sur le plan du développement.

Dans ce rapport sur la situation des droits de l'Homme au Maroc en 2022, le Conseil indique que cet intérêt se manifeste dans de nombreux textes législatifs promulgués cette année-là dans l'objectif d'améliorer le statut juridique de la femme à travers la consécration de l'égalité Homme-Femme, entre autres, la loi visant à réaliser la parité dans les conseils d'administration des entreprises, le projet de loi relatif à la profession des Aouls consacrant la légalité du témoignage de la femme qui vaut désormais celui de l'homme.

Et de citer à l'appui le discours du Trône prononcé en juillet 2022 par SM le Roi en faveur d'une réelle participation de la femme marocaine dans tous les domaines et qui revêt une profonde connotation politique en matière de promotion des droits de la femme et de son rôle dans toutes les dynamiques de développement.

Le Conseil rappelle, à ce propos, que le Souverain avait à cette occasion appelé à la révision du code de la famille pour "inaugurer un nouveau chapitre sur le chemin

de la consécration de l'égalité hommes-femmes" et confirmer ainsi que "dans le Maroc d'aujourd'hui, il n'est plus toléré qu'une femme soit privée de ses droits".

Evoquant, par ailleurs, la violence à l'égard des femmes, le rapport note une recrudescence de ce phénomène tant au niveau des cas signalés qu'au niveau de la forme de violence perpétrée, expliquant ce fait par la faiblesse de la protection juridique des femmes.

Rappelons que le CNDH avait recommandé d'inclure dans la définition du viol dans le Code pénal toutes les formes d'agression sexuelle et ce, pour éviter une différenciation des peines pour des faits similaires comme cela est le cas aujourd'hui dans les tribunaux.

Par ailleurs, le rapport pointe la recrudescence de la violence numérique à l'encontre des femmes, environ 1,5 million de femmes victimes de cyber-violence, soit 19% du total de toutes les formes de violence à l'égard des femmes, ajoutant que pour les filles âgées de 15 à 19 ans, ce taux est de 34% et un peu moins, 28%, pour les femmes âgées de 20 à 24 ans.

Le rapport pointe aussi la persistance de certains blocages juridiques, économiques et culturels qui ne favorisent guère la participation de la femme à l'économie nationale et son autonomisation, déplorant aussi la hausse du taux de chômage à hauteur de 17,2 (+0,4) parmi les femmes durant la période post-Covid-19 contre une



baisse chez les hommes (10,3%), soit un recul de 0,6.

Et le CNDH de souligner que la consécration de l'égalité hommes-femmes repose sur l'effectivité des droits des femmes et leur autonomisation dans les domaines politique et économique, et ainsi mettre un coup d'arrêt à toutes les formes de discrimination et à la minoration de leur présence dans l'espace public.

Le Conseil estime, par ailleurs, que le débat public autour de la réforme du code de la famille est une

occasion propice à la consolidation des garanties juridiques en faveur de la protection des droits des femmes, notant cependant que les dimensions juridiques et institutionnelles ne suffisent pas à elles seules pour réaliser l'effectivité des droits des femmes, l'égalité des sexes ou encore l'élimination de toutes les formes de discrimination.

"Il s'avère aujourd'hui nécessaire de mettre en place des mécanismes parallèles pour asseoir un réel équilibre au sein de la société

à même de prémunir les filles et les femmes contre toute violation de leurs droits, de consolider l'égalité des genres et aussi lutter contre toutes les formes de discrimination et de violence", plaide le CNDH, avant de conclure en relevant que l'effet positif des lois sur la condition des femmes et des filles reste tributaire d'une culture égalitaire dans sa dimension universelle, outre les conditions nécessaires à l'autonomisation de la femme dans les domaines économique, social et politique.

## Tenue à Marrakech du 16<sup>ème</sup> Congrès de l'Association Internationale des Femmes Juges

*El Hassan Daki : La réalisation de l'égalité hommes-femmes dans le secteur de la justice, l'un des grands défis à relever aujourd'hui*

*Mohamed Abdennabaoui : La femme marocaine a réussi à renforcer sa présence dans le secteur judiciaire après l'Indépendance du Royaume*

La réalisation de l'égalité hommes-femmes dans le secteur de la justice demeure l'un des grands défis à relever aujourd'hui, a souligné jeudi, à Marrakech, le procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du ministère public, El Hassan Daki.

Le renforcement de la représentativité de la femme dans le domaine judiciaire revêt une importance capitale en raison de son lien avec des questions se rapportant au genre et la protection des catégories, a relevé M. Daki, lors du 16<sup>ème</sup> Congrès de l'Association Internationale des femmes juges (AIFJ), tenu sous le thème "Les femmes juges : réalisations et défis".

La présence des femmes dans le secteur judiciaire constitue aussi une source d'inspiration pour les générations montantes de magistrates en vue de les inciter à libérer leur plein potentiel et réaliser leurs rôles pionniers dans le domaine de la justice, le but étant la

protection des droits et libertés et la consécration du principe de l'égalité devant la loi et la garantie de l'indépendance du pouvoir judiciaire, a-t-il ajouté.

"La femme marocaine a été pionnière dans le monde arabe au niveau de l'accès à la profession de femme juge, étant donné que la première femme juge a été nommée dans ce poste quelques années seulement après le recouvrement de l'indépendance, et depuis cette date, elle n'a cessé de cumuler plusieurs expériences pionnières qui lui ont permis d'occuper des postes éminents dans le secteur de la justice", a-t-il expliqué, notant que ces réalisations ont contribué à lever les stéréotypes, qui empêchaient les femmes de libérer leur potentiel et d'accéder à l'enseignement et au marché de l'emploi.

Le secteur de la justice au Maroc se caractérise par la croissance permanente de la représentativité des femmes juges, dont le nombre s'élève à 1.093,

ce qui représente 26% du tiers de l'ensemble des juges, exerçant leurs missions judiciaires dans les différentes catégories et niveaux (Parquet général, tribunaux de première instance, Cour d'appel, Cour de cassation), a-t-il insisté.

Les recommandations émanant de ce congrès sont de nature à renforcer le processus d'autonomisation des femmes juges dans les différents pays, et seront un levier pour surmonter tous les défis relatifs aux garanties liées aux droits et libertés de l'homme et la consécration du principe de l'égalité devant la loi et la contribution à la facilitation de l'accès à la justice, a-t-il conclu.

Pour sa part, Mohamed Abdennabaoui, premier président de la Cour de cassation et président délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ), a souligné que la femme marocaine a réussi à renforcer sa présence dans le secteur judiciaire après l'Indépendance du Royaume.

"La tenue de ce congrès sous le

Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire et Garant de l'indépendance de la justice au Maroc, vient confirmer le soutien indéfectible du Royaume aux questions de la femme et son adhésion permanente dans la réalisation de l'égalité hommes-femmes dans le secteur de la justice, à l'instar de tous les autres domaines de la vie publique, et son souci de promouvoir ses droits", a-t-il insisté.

"Actuellement, 20 magistrats occupent des fonctions de gestion de Cours d'appel, des tribunaux de première instance et dans le Parquet général, en plus d'une femme juge présidente d'une Chambre au sein de la Cour de cassation, et 5 autres magistrats présidentes de services au sein de la même juridiction", a-t-il fait savoir.

Placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et organisé en partenariat avec le ministère de la Justice, le Conseil supérieur du pou-

voir judiciaire, et la Présidence du ministère public, le 16<sup>ème</sup> congrès de l'Association internationale des femmes juges (AIFJ) connaît la participation de plus de 1.200 femmes juges issues des quatre coins du monde.

Cette rencontre est l'occasion de prendre part aux différentes séances programmées pour débattre de 9 thématiques arrêtées pour cette nouvelle édition et d'assister aux différentes réunions et élections régionales prévues dans le cadre de ce conclave.

Lors de cette rencontre, les femmes juges débattent de moult questions se rapportant notamment à "La célébration du succès", "L'autonomisation des femmes juges", "L'AIFJ", "Vers une justice plus globale", "Les tribunaux adoptant la compréhension de l'impact du choc et de la violence basée sur le genre social", "La traite humaine", "L'immigration et la diversité judiciaire" et "Nouveautés de la justice pénale".



## L'astronaute émirati Sultan Al Neyadi émerveillé par le Maroc vu de l'espace

L'astronaute émirati Sultan Al Neyadi, en mission pour 6 mois dans l'espace, a récemment partagé sur Twitter son émerveillement du Maroc après avoir observé le Royaume depuis la Station spatiale internationale (ISS).

"Vous ne pouvez pas traverser le Maroc sans être en admiration devant sa beauté", a-t-il indiqué, rappelant que le Royaume abrite la plus ancienne univer-

sité du monde, Al Qarawiyyin, ainsi que "des paysages, une architecture et une histoire époustouflants".

Le tweet a été accompagné d'une photo prise depuis l'espace de Rabat et de son fleuve Bouregreg.

L'astronaute Al Neyadi, est le seul arabe à avoir effectué une mission de maintenance en dehors de l'ISS. C'est ce qu'on appelle une activité extra véhicu-

laire ou EVA, acronyme de ExtraVehicular Activity.

Formé par la NASA pour effectuer des missions EVA, Sultan Al Neyadi a obtenu en 2016 un doctorat en technologie de prévention des fuites de données de l'université Griffith, avant d'être sélectionné comme astronaute par le Centre spatial Mohammed Bin Rashid en 2018.



## Omar Hilale : La culture de l'arganier, reflet de la politique royale au service de la sécurité alimentaire du Maroc et de l'Afrique



La stratégie avant-gardiste du Maroc en matière de culture de l'arganier, mise en place conformément aux hautes orientations de SM le Roi Mohammed VI, sert de modèle dans les efforts visant à garantir la sécurité alimentaire et le développement durable en Afrique, tout en luttant contre l'impact du changement climatique, souligne l'ambassadeur représentant permanent du Maroc à l'ONU, Omar Hilale.

Dans un article publié sur UN Chronicle sous le titre "la culture de l'arganier peut aider à lutter contre le changement climatique et soutenir le développement durable", M. Hilale met en avant la vision "claire et ambitieuse" de Sa Majesté le Roi pour atteindre la sécurité alimentaire en Afrique, relevant que cette approche participe de la conviction royale que l'accès à la nourriture et à des ressources adéquates est essentiel pour une Afrique stable et prospère.

Cette approche implique l'augmentation de la productivité agricole en Afrique, en investissant dans des pratiques agricoles durables, telles que l'agriculture biologique, et en améliorant les techniques d'irrigation et de gestion de l'eau, indique l'ambassadeur, notant que Sa Majesté le Roi a lancé plusieurs initiatives, comme le Plan Maroc Vert, qui vise à moderniser le secteur agricole du pays et à améliorer la sécurité alimentaire des Marocains.

Dans cet article publié à l'occasion de la Journée internationale de l'arganier (10 mai), le diplomate fait observer que le Maroc porte un intérêt

particulier à la réduction de la pauvreté et des inégalités sur le continent africain auquel il appartient.

Soulignant l'importance de la croissance économique durable et la création d'emplois pour la réalisation de la sécurité alimentaire, M. Hilale signale que le Maroc a donné la priorité aux investissements dans les infrastructures, l'éducation et la technologie, en créant plusieurs centres de formation professionnelle dans les zones rurales pour fournir aux jeunes les compétences dont ils ont besoin afin de poursuivre leur carrière dans le secteur de l'agriculture.

Évoquant la lutte contre l'impact du changement climatique en Afrique, il rappelle que le Maroc avait organisé à l'initiative de SM le Roi Mohammed VI, le Sommet africain sur la co-émergence continentale, et ce lors de la 22<sup>e</sup> session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP22), qui s'est tenue à Marrakech en 2016.

Sous le leadership royal, ce sommet a permis de lancer trois commissions climatiques africaines, à savoir la Commission climat des petits États insulaires, la Commission du bassin du Congo et la Commission climat du Sahel, que le Maroc soutient politiquement, techniquement et financièrement, poursuit-il.

M. Hilale fait remarquer que la vision du Maroc pour parvenir à la sécurité alimentaire en Afrique se démarque par son caractère global et multiforme, d'autant plus qu'elle reconnaît l'in-

terdépendance entre l'agriculture, la réduction de la pauvreté, la croissance économique et le changement climatique, et tend à résoudre ces problématiques de manière intégrée et durable.

"En célébrant la Journée internationale de l'arganier, nous espérons également créer une dynamique continue qui prône des solutions conçues en Afrique et dans lesquelles chacun a accès à une alimentation et à des ressources produites localement et adéquates", indique-t-il.

Sur la même lancée, l'ambassadeur représentant permanent du Maroc à l'ONU souligne que le Royaume, grâce au leadership de Sa Majesté le Roi, s'érige désormais en acteur principal dans la dynamique de la coopération Sud-Sud, y compris en matière de sécurité alimentaire, relevant que le Royaume continue d'apporter son soutien au développement agricole dans d'autres pays africains, ainsi que dans les Caraïbes et le Pacifique.

Il cite à ce propos l'initiative marocaine visant à fournir des engrais subventionnés à ces pays, notamment ceux qui sont vulnérables à l'insécurité alimentaire, précisant que ce programme a connu un "grand succès" et a contribué à des augmentations significatives de la productivité agricole dans les pays bénéficiaires.

Outre cette initiative, le Maroc a également fourni de l'assistance technique, ainsi que son expertise en matière de renforcement des capacités aux autres pays africains sur une multitude de questions agricoles, y compris la gestion de l'eau, la conservation des sols et la diversification des cultures, tout en contribuant à l'amélioration de

l'efficacité et la productivité des systèmes agricoles et au développement d'industries à valeur ajoutée sur le continent africain.

S'agissant de l'engagement du Maroc en faveur de la promotion du commerce régional, l'ambassadeur fait savoir que le Royaume ambitionne de créer de nouveaux marchés pour les produits agricoles et de contribuer au développement de systèmes alimentaires régionaux plus intégrés et durables.

"En partageant son expertise et ses ressources avec d'autres pays, le Maroc a démontré son engagement à relever les défis urgents de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté dans notre région, et a contribué à l'émergence de communautés plus fortes et plus résilientes à travers l'Afrique et avec divers autres pays du Sud", souligne-t-il.

Répondant à une question sur la possibilité de rééditer l'expérience réussie de la culture de l'arganier dans d'autres parties du monde, M. Hilale indique que cet objectif demeure réalisable et que d'autres pays peuvent en effet s'inspirer des meilleures pratiques développées au Maroc dans le cadre de la culture de l'arganier.

Pour ce faire, des pratiques agro-forestières durables concernant d'autres arbres ou espèces végétales protégées peuvent être mises en œuvre, en donnant la priorité à la conservation des écosystèmes naturels et à la recherche scientifique, ainsi qu'au développement socio-économique des communautés qui dépendent de ces écosystèmes, explique-t-il.

Cette entreprise peut impliquer l'établissement de partenariats et d'initiatives de partage des connaissances entre les acteurs marocains, les organisations internationales, les chercheurs et les praticiens, dit-il, ajoutant que les pratiques d'utilisation durable des terres qui favorisent la croissance des forêts d'arganiers pourraient contribuer à l'atténuation des effets du changement climatique, qui est un défi mondial.

La Journée internationale de l'arganier a été célébrée cette année, au siège des Nations Unies à New York, sous le thème "Le développement socio-économique local et la durabilité de l'écosystème de l'arganier".

A cette occasion, une exposition photo est organisée jusqu'au 25 mai pour donner un aperçu sur les spécificités de cet arbre endémique du Maroc, inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Un panel de haut niveau a été également organisé à l'initiative de la Mission permanente du Maroc à l'ONU. Cette réunion a connu la participation par vidéo pré-enregistrée du ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et forêts, Mohamed Sadiki, ainsi que de plusieurs hauts responsables onusiens, dont la vice-secrétaire générale de l'ONU, Amina Mohammed et le directeur général de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture (FAO).



## Au Soudan, les belligérants s'engagent sur les règles humanitaires mais pas de trêve



Des frappes aériennes, des explosions et des tirs de DCA ont retenti vendredi à Khartoum, après la signature dans la nuit d'un accord sur l'ouverture de couloirs pour permettre aux civils de quitter les zones de combat au Soudan et à l'aide humanitaire d'arriver.

Les émissaires des deux généraux qui se disputent le pouvoir ont signé dans la nuit de jeudi à vendredi à Jeddah, en Arabie saoudite, ce document de quatre pages, dont l'AFP a eu copie, qui ne mentionne pas de trêve, après presque quatre semaines de combats qui ont fait plus de 750 morts, 5.000 blessés et plus de 900.000 déplacés et réfugiés.

Au terme de six jours de négocia-

tions sous l'égide de l'Arabie saoudite et des États-Unis, les émissaires de l'armée du général Abdel Fattah al-Burhane et des paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), du général Mohamed Hamdane Daglo, ont signé cette "déclaration de Jeddah pour la protection des civils au Soudan".

Les négociations vont se poursuivre pour parvenir à une nouvelle trêve temporaire permettant l'acheminement de l'aide, pouvant aller jusqu'à dix jours, selon le département d'Etat américain.

Jusqu'à présent, Washington et Ryad ont annoncé avoir obtenu des deux camps une demi-douzaine de promesses de trêve, jamais respectées.

Un témoin dans le sud de Khartoum a fait état vendredi matin du passage d'avions de chasse et de bruits d'explosions et de combats. Un autre dans le nord de la capitale disait avoir entendu "des frappes aériennes et des tirs de batteries antiaériennes".

Au Darfour, dans l'ouest frontalier du Tchad, des témoins ont signalé des tirs d'artillerie sur la ville d'El-Geneina, auxquels tentaient d'échapper les habitants.

La situation est particulièrement sensible au Darfour, déchiré dans les années 2000 par une guerre civile sanglante. Selon l'ONU, 450 personnes ont été tuées à El-Geneina dans les récents combats auxquels partici-

pent, outre militaires et paramilitaires, des civils armés et des combattants tribaux ou des groupes armés locaux.

Depuis le 15 avril, les protagonistes s'accusent mutuellement de tuer des civils: l'armée assure que les FSR, dont les bases sont disséminées à travers des quartiers densément peuplés de Khartoum, s'en servent comme "boucliers humains" et les FSR dénoncent les frappes aériennes de l'armée sur la capitale de plus de cinq millions d'habitants.

Mais à Jeddah, ils se sont mis d'accord pour "créer des passages sécurisés pour que les civils puissent quitter les zones de combats vers la direction de leur choix".

Ils se sont engagés à "autoriser et faciliter rapidement le passage de l'aide humanitaire" ainsi que "le passage des humanitaires vers et dans le pays".

Au moins 18 employés humanitaires ont été tués jusqu'ici alors qu'ils tentaient de venir en aide à une population traumatisée.

Depuis quatre semaines, des millions de Soudanais, principalement à Khartoum, sont barricadés chez eux, survivant à une chaleur étouffante sans eau courante ni électricité.

Partout, la nourriture, l'argent et le carburant commencent à manquer et l'ONU prévient d'une montée en flèche de la faim, un fléau qui afflige de longue date le Soudan, l'un des pays les plus pauvres au monde, ainsi que d'un quadruplement des prix.

L'Organisation mondiale de

la Santé (OMS) estime que 60 % des centres de santé à Khartoum sont fermés.

"L'OMS est prête à envoyer plus de 110 tonnes de matériel médical d'urgence de Port-Soudan", une ville sur la mer Rouge dans l'est du Soudan, vers d'autres destinations dans le pays, mais a besoin d'assurances sur la sécurité de leur acheminement, a déclaré jeudi soir un porte-parole de l'ONU, quelques heures avant l'annonce de l'accord.

Washington espère que cet accord créera une "dynamique" pouvant aboutir à l'acheminement d'aide, a expliqué une responsable américaine, reconnaissant que les belligérants n'en étaient "pas encore là".

Les Forces de la liberté et du changement (FLC), le bloc civil chassé du pouvoir en octobre 2021 par le putsch des deux généraux aujourd'hui en guerre, ont salué la déclaration de Jeddah comme "un premier pas dans la bonne direction".

L'ONU, l'Union africaine et l'Igad, l'organisation régionale de l'Afrique de l'Est dont le Soudan fait partie, ont également salué conjointement cet accord, "un premier pas important pour alléger les souffrances des Soudanais".

A bord d'un avion d'évacuation, Abderrahmane Ibrahim raconte à l'AFP avoir fui Khartoum par bus avec sa mère et sa sœur. "J'espérais voir le pays se développer", dit-il, "mais maintenant je pense que le Soudan a besoin d'au moins dix ans pour retrouver sa stabilité".

## Le représentant spécial de la Chine va se rendre en Ukraine et Russie

La Chine s'active sur la crise ukrainienne: elle a indiqué vendredi qu'elle enverra à partir de lundi un représentant spécial en Ukraine, Russie et dans d'autres pays européens afin d'y discuter d'un "règlement politique".

Si le géant asiatique appelle régulièrement au respect de la souveraineté des États, il n'a jamais condamné publiquement le président russe Vladimir Poutine pour son invasion du territoire ukrainien.

Pékin se présente comme partie neutre dans le conflit et entend jouer un rôle de médiateur, même si sa position de proche partenaire économique et diplomatique de Moscou le disqualifie aux yeux de certaines capitales européennes.

"A partir du 15 mai, l'ambassa-

teur Li Hui, représentant spécial du gouvernement chinois pour les affaires eurasiatiques, se rendra en Ukraine, Pologne, France, Allemagne et Russie", a indiqué Wang Wenbin, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

"Il s'entretiendra avec chacune de ces parties d'un règlement politique par les troupes russes fin février 2022 devant la presse.

Âgé de 70 ans, Li Hui est le diplomate chinois au rang le plus élevé à se rendre en Ukraine depuis l'invasion à grande échelle du territoire ukrainien par les troupes russes fin février 2022.

Le président chinois Xi Jinping s'était entretenu fin avril, par téléphone, avec son homologue ukrainien Volodymyr Zelensky, une première depuis le début du conflit.

La Chine avait annoncé à cette occasion que Li Hui dirigerait une délégation en Ukraine et dans d'autres pays, à une date alors non précisée.

Représentant spécial pour les affaires eurasiatiques depuis 2019, c'est un ancien vice-ministre des Affaires étrangères et un spécialiste de l'espace ex-soviétique.

Il fut notamment ambassadeur de Chine en Russie pendant 10 ans (2009-2019) et donc en contact régulier avec Vladimir Poutine.

L'annonce fin avril de sa future tournée diplomatique avait suscité des interrogations quant à sa proximité avec le président russe, mais Pékin avait insisté sur son excellente connaissance des enjeux régionaux.

Ces visites du représentant spécial constituent "une nouvelle démonstration de l'engagement de la

Chine à promouvoir la paix et les pourparlers", a indiqué vendredi le porte-parole Wang Wenbin.

"Cela démontre pleinement que la Chine est fermement du côté de la paix", a-t-il souligné.

Pékin affirme avoir toujours maintenu un dialogue avec l'Ukraine au niveau diplomatique.

"La Chine est prête à continuer à jouer un rôle constructif dans la recherche d'un consensus international plus large sur un cessez-le-feu, la cessation de la guerre, l'ouverture de pourparlers de paix et la prévention de toute escalade de la situation", a déclaré Wang Wenbin.

"Nous sommes tous préoccupés par la situation et nous appelons tous à la paix et à une solution politique,

ce que la Chine défend et appelle de ses vœux depuis le premier jour de l'éclatement du conflit", a indiqué vendredi le ministre chinois des Affaires étrangères Qin Gang, actuellement en Norvège.

La Chine a publié fin février sa position en 12 points sur la crise ukrainienne, dans laquelle elle s'oppose à tout recours à l'arme nucléaire et exhorte à respecter l'intégrité territoriale de tous les pays - sous-entendu l'Ukraine comprise.

Pékin entend de plus en plus jouer un rôle de médiateur dans les conflits à l'étranger.

En mars par exemple, c'est par l'entremise de la Chine que l'Iran et l'Arabie saoudite ont scellé un accord pour rétablir leurs liens diplomatiques, rompus en 2016.



# En Turquie, infox à plein régime avant les élections

Le clip dure quatorze secondes, présentées par le président turc Recep Tayyip Erdogan comme la preuve que son principal rival, Kemal Kılıçdaroğlu, "avance main dans la main avec le [groupe armé] PKK".

Sur les images, le candidat de l'opposition turque appelle en musique à aller "ensemble aux urnes" le 14 mai, aussitôt imité par un cadre du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), organisation qualifiée de terroriste par Ankara et ses alliés occidentaux.

Mais la vidéo projetée dimanche à Istanbul devant une marée de partisans du chef de l'Etat, à sept jours des élections présidentielle et législatives, est un montage - l'une des dernières infox à être venues polluer la campagne électorale turque.

"Comment une personne assise dans le fauteuil de la présidence peut-elle s'abaisser à cela ?", a fulminé mardi M. Kılıçdaroğlu, chef du Parti républicain du peuple (CHP, social-démocrate), à la tête d'une coalition réunissant six partis de l'opposition.

Le candidat, en bonne posture dans les sondages, avait déjà affirmé que des "pirates étrangers" recrutés par le camp Erdogan préparaient des "deepfakes", vidéos ou sons manipulés grâce à l'intelligence artificielle, afin de le discréditer.

Jeudi soir, il a directement accusé un groupe "russe" d'avoir manipulé des images et des enregistrements

pour nuire à Muharrem Ince, un candidat de l'opposition qui s'est retiré jeudi de la course à la présidentielle et avait été la cible d'une campagne de dénigrement en ligne.

Il y a une semaine, le président Erdogan avait affirmé, sans lui non plus en apporter la preuve, "qu'une armée de trolls travaille pour Monsieur Kemal" sur les réseaux sociaux.

"Vous utilisez le mensonge et la désinformation. Vous songez à des méthodes auxquelles même le Diable n'aurait pas pensé", a-t-il lancé à la télévision.

Mi-octobre, le parlement acquis au président Erdogan a adopté une loi punissant de prison ferme la diffusion de "fausses nouvelles".

Kemal Kılıçdaroğlu était devenu le premier à être poursuivi au titre de la nouvelle loi, après avoir accusé le gouvernement islamo-conservateur d'être responsable d'une "épidémie de méthamphétamines" dans le pays.

La commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, Dunja Mijatovic, s'est inquiétée début mai que "les dispositions pénales incriminant la diffusion d'informations +fausses ou trompeuses+ soient] de plus en plus largement appliquées" en Turquie.

Dans cette campagne, "tout le monde essaie de définir ce qu'est la désinformation. Cela devient une arme pour criminaliser le candidat ou le parti adverse. C'est quelque chose de nouveau", relève Suncem Koçer,



sécialiste de la désinformation à l'université Koç d'Istanbul.

Pour Gülin Çavuş, co-fondatrice et directrice de la stratégie du site de fact-checking turc Teyit, les méthodes de désinformation restent "de manière générale similaires à celles des précédentes élections", en particulier la diffusion "sur les réseaux sociaux mais aussi lors de meetings" d'images tronquées ou sorties de leur contexte.

Devant une foule de partisans mardi à Aydın (sud-ouest), le président turc a ainsi projeté une courte vidéo montrant des extraits d'une coupure de presse tronquée de 1996

laissant penser que Kemal Kılıçdaroğlu s'était rendu coupable d'une fraude à l'aide sociale.

Dans l'article original, rapidement exhumé par des journalistes de Teyit, M. Kılıçdaroğlu dénonçait en réalité la fraude contre la Sécurité sociale turque, institution qu'il dirigeait alors. "Ces vidéos peuvent avoir un impact réel sur les personnes peu formées aux médias et aux outils numériques", affirme Gülin Çavuş.

De faux tracts de campagne de Kemal Kılıçdaroğlu, contenant de fausses promesses telles que le retrait des troupes turques du nord de la Syrie ou l'arrêt des opérations mili-

taires contre le PKK, ont également été distribués cette semaine dans la ville conservatrice de Kayseri, en Anatolie centrale.

Pour Suncem Koçer, ces infox, même répétées, n'auront qu'une influence marginale sur le vote des 64 millions d'électeurs turcs.

"Je ne crois pas qu'une campagne de désinformation puisse vraiment déterminer les résultats des élections, car ils dépendent d'une multitude de facteurs complexes et variés", juge Suncem Koçer.

"Mais la désinformation contribue à accroître la polarisation, ce qui est le véritable danger".

## Premier procès en Suisse de l'islamologue Tariq Ramadan poursuivi pour viol



Le premier procès de l'islamologue suisse Tariq Ramadan se tient à Genève à partir de lundi devant un tribunal correctionnel où il doit être jugé pour "viol et contrainte sexuelle" dans une affaire remontant à près de 15 ans et qu'il nie.

La plaignante suisse, qui dit vivre sous la menace et souhaite donc être appelée sous le prénom d'emprunt de "Brigitte", avait une quarantaine d'années à l'époque des faits. Elle assure que l'islamologue l'a soumise à

des actes sexuels brutaux accompagnés de coups et d'insultes, le soir du 28 octobre 2008, dans une chambre d'hôtel à Genève.

"J'ai rarement vu un dossier à ce point baigné dans les menaces et la peur", a déclaré à l'AFP son avocat français François Zimeray, ancien diplomate et spécialiste des droits humains.

Tariq Ramadan, âgé de 60 ans aujourd'hui et menacé d'un procès en France pour des faits similaires, a re-

connu l'avoir rencontrée mais affirmé au cours de l'enquête avoir renoncé à avoir une relation sexuelle avec elle.

L'intellectuel suisse, figure charismatique et contestée de l'islam européen, risque entre 2 et 10 ans de prison. Joint par l'AFP, l'un de ses avocats français, Me Philippe Ohayon, s'est refusé à tout commentaire avant ce procès très attendu, qui devrait durer deux à trois jours.

Le jugement sera prononcé le 24 mai, a précisé à l'AFP la justice genevoise. Tariq Ramadan pourra faire appel.

Docteur de l'université de Genève où il a écrit une thèse sur le fondateur de la confrérie égyptienne islamiste des Frères musulmans qui était son grand-père, Tariq Ramadan était professeur d'Etudes islamiques contemporaines à l'université d'Oxford au Royaume-Uni jusqu'en novembre 2017 et invité de nombreuses universités au Maroc, Malaisie, Japon ou Qatar.

Populaire dans les milieux musulmans conservateurs, il reste contesté, notamment par les tenants de la laïcité qui voient en lui un partisan de l'islam politique.

En France, il est soupçonné de

viols commis entre 2009 et 2016 sur quatre femmes, une affaire qui a déclenché sa chute en 2017.

Le parquet de Paris a requis en juillet son renvoi devant les assises et il appartient aux juges d'instruction chargés des investigations d'ordonner un procès ou pas.

Le dossier français lui a valu plus de neuf mois de détention provisoire en 2018 dont il est ressorti libre en novembre de la même année. Il reste sous contrôle judiciaire depuis.

Tariq Ramadan est tenu de résider en France mais il bénéficie d'autorisations exceptionnelles de sortie du territoire français pour se rendre en Suisse dans le cadre de l'affaire jugée cette semaine à Genève.

Convertie à l'islam, "Brigitte" a indiqué durant l'enquête qu'elle avait fait sa connaissance lors d'une séance de dédicaces, quelques mois avant la nuit du 28 octobre 2008, puis lors d'une conférence en septembre.

S'en était suivie une correspondance de plus en plus intime sur des réseaux sociaux. Le soir des faits, elle l'a rejoint dans l'hôtel où il séjournait à Genève.

Ils sont ensuite montés dans la chambre de l'islamologue pour y remonter un fer et une planche à repas-

ser. C'est alors que, durant des heures, il l'aurait contrainte à des actes sexuels, avec violence, selon "Brigitte", qui s'est constituée partie civile.

Selon l'acte d'accusation, il s'est rendu coupable de "viol à trois reprises" durant la même nuit et de "contrainte sexuelle", au point de l'étouffer. L'islamologue conteste ces accusations.

"Ce procès pour ma cliente est une épreuve, et non une thérapie. Elle en attend la reconnaissance de souffrances qui l'ont accompagnées pendant 15 ans et qu'elle s'est faite un devoir douloureux de révéler", affirme Me Zimeray.

"Elle s'attend à une confrontation difficile, douloureuse mais elle y est prête, convaincue que ce combat est pour elle un devoir autant qu'une épreuve", a-t-il ajouté.

Elle a porté plainte devant la justice genevoise en avril 2018, quelques mois après que les médias suisses ont publié des témoignages anonymes de jeunes collégiennes genevoises, selon lesquelles dans les années 1990 Tariq Ramadan aurait tenté de séduire l'une d'entre elles et serait parvenu à entretenir des relations sexuelles avec trois autres.

# Jeux & Loisirs

## Mots flechés

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

ALFA	PRONOM CHOISIS	UN ALLEMAND	TROMPÉ PRIMEUR	MORCEAU D'ÉBÈNE	BLEB	ORDRE
AUTOUR		PÈRE DE SEM			SYMBOLE DE L'ARGENT	
GRAND ARBRE	À LA MODE MINCIR	GRAVITE SODIUM				
		GRECQUE		DANS LE VENT	FEMME DE FELU	TÊTE D'ENFANT
PÎLE		POINT DE VUE PIGE				LETTRES DE FALRET
		QUARTIER DE CAEN	GRANDE ÉCOLE			FIN DE PARTIE PRONOM
BLÉ ROUMAIN	OISEAU EMBUSQUÉS			POSSESSIF		ÉCHANTILLONS
		SAISON	COIFFURE MILITAIRE	OPPOSÉ À OULT		PAÏE
FORME D'AVOIR		LEVANT		DESSUS DE TABLE	ANNONCE UNE SUITE	POSSESSIF
EN PRÎME		SUJET DE ROMAN RAYON				PORTE-PAROLE ALUMINIUM
	FOULIE EN ÂGE			EXPOSÉ À LA MODE		
BISMUTH TRANSP. ÎRA		PRÊT À ÊTRE MONTÉ			MAUVAIS CHOLESTÉROL	
SEIN PROTECTEUR				ARTÈRES		

## Solution mots flechés d'hier

POISSONNIER	DES DENTS	CRÊPE	PIÈCE	D	LOTTISSE	N	LIQUIDE	PRÉFÉRENCE	PLACEMENT	A	POISSON
C	O	M	M	I	N	A	T	O	I	R	E
M	O	I	N	T	ARTISAN	UN	M	L			
U	N	I	F	O	R	M	E	O	E		
I	T	E	A	A	P	H	I	V			
P	E	R	E	M	P	T	O	I	R	E	
R	U	D	E	P	A	S	S	E			
P	E	R	D	U	E	S	T	P			
S	A	L	È	M	O	I	B	I	S		
E	T	C	R	O	U	L	E	R	A		
A	N	D	O	N	E	N	U				
T	O	R	R	I	D	E	E	U	M		
S	S	E	R	E	I	N	T	E	E		

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benrabia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouafit  
Mouad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Aïcha Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzeïr

**Service technique**  
Khadija Sâï (Responsable)  
Myriem Rahane  
Khadija Haddad  
Hafid Bouzarrouta  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmaridi

**Révision**  
Abdelouassim Warrach

**Secrétaire**  
Ammar Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Lazrak

**Correspondants**  
Ahmedou El Katob (Lalyoune)  
Abdelali Khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Selhouan  
Khali Benmoussa

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Aziz Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca - Maroc

**E-mail**  
liberation@libe.ma

**Téléphone**  
0522 63 94 04

**Fax de la rédaction**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: [annonces@libe.ma](mailto:annonces@libe.ma)

Youssef El Gaba  
Mourad El Youssefi  
Loubna Boughalali  
Latifa Mouarab  
Rkia Ait Dohman  
Siham Zater  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3<sup>e</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 30

**Imprimerie**  
Les Éditions Maghébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse:  
130/04

**Site web:**  
[www.libe.ma](http://www.libe.ma)

**Journal Libération**

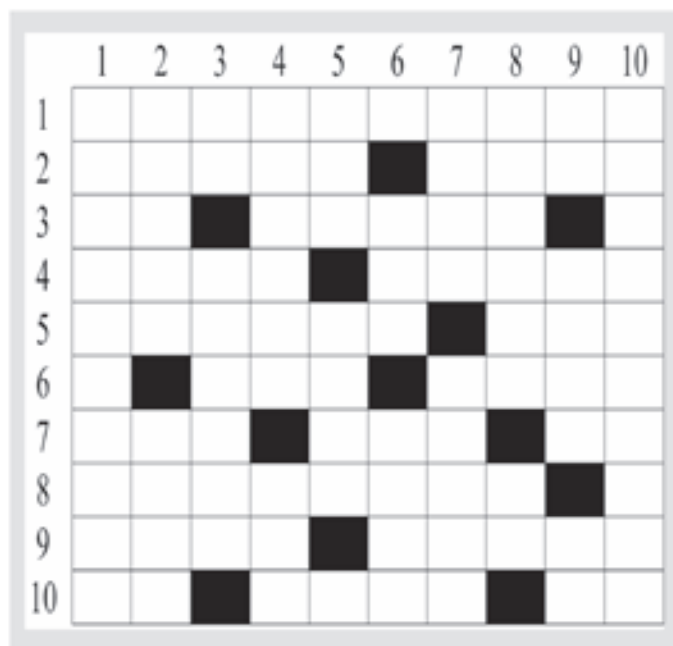
**Libération Maroc**

**o.j.l. MAROC**

2017  
[www.o.j.l.ma](http://www.o.j.l.ma)



## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1-Rupture  
 2-Garder pour soi - Dédairé  
 3-Eclaté - Plante aquatique  
 4-Dieu sensuel - Restitua  
 5-Vache ! - Présent de noces  
 6-Grivois - Monticule  
 7-Fître convers - Donneur de soie - Font un tome  
 8-Mal de porc  
 9-Lisère - Oiseau de métal  
 10-Echos - Espèce - Vieux de

## VERTICALEMENT

- 1-Soutien de bois  
 2-Capitale arabe (Le ...) - Eau de France  
 3-Longueur jaune - Elliptique  
 4-Nivèls - Réseau parisien  
 5-Pareil - Idéal  
 6-Bon vouloir - Constructeur marocain  
 7-On la fait en bouclant - Long coup au golf  
 8-Viste - En peine  
 9-Négatif - Relatif - Alternatif  
 10-Sans joie

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

		2		7	9			
	9	3			2			
	2	9	7	6	8			
	4	9	5		7			
9	6				2	3		
8	3	6		1				
	8	7	1	4	3			
3		8		4				
6	1		3					

## Moyen

4	7		5	2				
	3						8	
	2	9	7					
		8	3		9	4		
6		2			7			
8	9	6	7					
	5	3	4					
7			5					
2	4		1	8				

## Difficile

9	5	8						
7		1	3		6	4		
		4						
2	6	9						
3						1		
		7	5	2				
		8						
8	3	9	5		1			
			1	7	2			

## Expert

	5	4	1					
1	2		6	4	9			
					7			
3			8					
2	1				6	4		
		6				1		
5								
7	4	3			8	5		
		8	5	7				

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
 Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,  
 la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

1	9	7	4	3	6	8	5	2
8	6	3	5	9	2	1	7	4
2	4	5	8	1	7	6	3	9
7	1	2	6	5	8	4	9	3
5	8	9	7	4	3	2	6	1
6	3	4	1	2	9	7	8	5
4	7	1	9	6	5	3	2	8
9	2	8	3	7	4	5	1	6
3	5	6	2	8	1	9	4	7

## Moyen

5	7	1	8	9	6	3	4	2
8	9	2	1	3	4	6	7	5
6	3	4	7	5	2	8	9	1
2	4	8	9	7	3	1	5	6
7	5	3	6	4	1	9	2	8
9	1	6	2	8	5	4	3	7
4	8	9	5	1	7	2	6	3
3	2	7	4	6	8	5	1	9
1	6	5	3	2	9	7	8	4

## Difficile

6	9	2	7	3	1	5	4	8
7	8	3	4	9	5	1	6	2
5	4	1	6	8	2	3	7	9
4	1	9	3	6	7	8	2	5
3	6	5	9	2	8	4	1	7
2	7	8	5	1	4	9	3	6
1	3	7	2	5	9	6	8	4
8	5	4	1	7	6	2	9	3
9	2	6	8	4	3	7	5	1

## Expert

7	1	9	6	8	2	3	4	5
4	5	2	3	9	7	1	6	8
8	6	3	1	4	5	9	7	2
9	8	6	4	7	1	2	5	3
5	3	7	2	6	8	4	9	1
1	2	4	5	3	9	6	8	7
2	7	8	9	1	6	5	3	4
6	4	5	8	2	3	7	1	9
3	9	1	7	5	4	8	2	6

L'évolution des taux obligataires est tributaire de l'orientation de la politique monétaire de BAM

L'évolution des taux obligataires au Maroc est tributaire de l'orientation de la politique monétaire de BAM durant le deuxième semestre de l'année en cours.

"Après 3 relèvements successifs du taux directeur depuis septembre dernier, l'institution semble déterminée à agir pour réduire l'inflation. Selon nous, BAM maintiendrait, en toute logique, le cap monétaire restrictif en 2023", indiquent les analystes d'AGR dans leur dernier research report consacré au marché des taux au Maroc.

L'évolution des taux obligataires au Maroc est tributaire aussi de la concrétisation des financements extérieurs prévus dans le cadre de la loi de finances 2023, souligne la même source, notant que la sortie à l'international de 2,5 milliards de dollars est en ligne avec les financements extérieurs prévus dans le cadre de cette loi à 60 milliards de dirhams (MMDH).

Le taux de réalisation des tirages extérieurs ressort, quant à lui, à 50% à fin mars 2023, contre 60% en moyenne sur la période 2021-2022, rapporte la MAP.

Pour une évolution des taux obligataires, il est aussi question de l'orientation des besoins de financement à fin 2023. En dépit de la bonne maîtrise budgétaire, les besoins de financement du Trésor devraient croître à 20 MMDH/mois d'ici la fin de l'année.

À l'origine, la hausse des tombées du trésor à environ 180 MMDH en 2023. Cette évolution s'explique par la nouvelle stratégie d'émission du Trésor au cours du T4-2022 axée sur le compartiment court terme.

Il s'agit, en outre, de la forte demande des investisseurs en bons de trésor. La hausse des taux de rémunération de la courbe obligataire n'est toujours pas en mesure de rétablir les taux réels en territoire positif, compte tenu de la persistance des tensions inflationnistes.

En effet, l'appréciation de la demande en bons de trésor au T1-2023 est à relativiser. Celle-ci s'est opérée dans un contexte d'absence des financements innovants du Trésor et d'une amélioration du déficit de liquidité du système bancaire.

Une nécessité pour répondre aux défis environnementaux et améliorer la compétitivité

## L'heure est à la Décarbonation des entreprises marocaines



Aider les entreprises marocaines de toute taille et tous les secteurs à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), tel est l'objectif du guide modulable que vient de lancer la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) à destination de celles-ci.

Soutenu par la Banque européenne d'investissement (BEI) via BEI Monde, sa nouvelle branche dédiée au développement, et cofinancée par l'Union européenne (UE), ce guide digital et didactique est «destiné à comprendre les enjeux et s'engager dans une démarche pérenne de décarbonation», indiquent la confédération patronale, la BEI et l'UE dans un communiqué conjoint.

Comme le précise la même source, il a été élaboré en collaboration avec des experts mobilisés dans le cadre de l'assistance technique du Programme pour les échanges commerciaux et la compétitivité.



La Confédération patronale publie un guide à destination des entreprises de différents secteurs

En plus des étapes claires et des solutions concrètes qu'il propose en vue de permettre aux entreprises marocaines d'avancer sur une trajectoire de neutralité carbone, ce guide évalue également des « exemples de bonnes pratiques et des témoignages d'entreprises ayant réussi leur transition », fait savoir la CGEM, la BEI et l'UE. La décarbonation s'impose désormais à toutes les entreprises pour répondre aux défis environnementaux, mais aussi pour améliorer leur compétitivité.

«Parfaitement conscient des enjeux de la transition verte et des opportunités qui en découlent, le secteur privé marocain s'est progressivement et rapidement engagé sur cette voie, en adéquation avec l'ambitieuse stratégie de développement durable adoptée par le Maroc, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste», affirme Chakib ALJ, Président de la CGEM.

Ainsi, en dépit des défis que peuvent engendrer le Green Deal et le MACF, «des entreprises marocaines voient ces derniers comme une occasion pour booster la compétitivité de la production marocaine et positionner le Maroc au centre des chaînes de valeur industrielles et logistiques régionales et mondiales», estime-t-il en assurant que ce guide vise à accompagner cette dynamique.

«Ce guide sur la décarbonation des entreprises marocaines est une étape importante dans ce processus de décarbonation, et nous sommes ravis de la coopération très fructueuse avec la CGEM. Notre objectif est de renforcer la compétitivité des entreprises marocaines dans les chaînes de valeur mondiales », affirme Ricardo Mourinho Félix, Vice-Président de la BEI, responsable des financements au Maroc.

L'Ambassadrice de l'Union européenne au Maroc, Mme Patricia Pilar Llobart Cussac, estime pour sa part que «la décarbonation de nos économies et des activités des entreprises est devenue une nécessité absolue face à l'urgence climatique mais aussi une opportunité pour améliorer la compétitivité des entreprises marocaines».

Pour la diplomate, il ne fait aucun doute que «la décarbonation est un investissement indispensable en faveur d'un environnement plus sain pour nos enfants et les générations futures ». Et d'ajouter qu'il s'agit d'un processus qui soulève beaucoup de questions auxquelles ce guide a pour ambition de répondre.

Concrètement, ce guide propose un parcours simplifié adapté aux besoins spécifiques des entreprises, afin de mieux appréhender les enjeux liés au processus de décarbonation sur les plans climatique, réglementaire et de compétitivité. Il présente en outre d'offre de formation et d'assistance technique disponible aux entreprises pour réaliser notamment leur bilan carbone», souligne la CGEM et ses partenaires.

Par ailleurs, «il recense également l'ensemble des programmes de financement adaptés, tout en fournissant des études de cas et des exemples de technologies pertinentes».

Etant donné que la décarbonation est un processus continu, la CGEM, la BEI et l'UE ajoutent que ce guide est alimenté d'actualités sur les volets réglementaire et technologique, ainsi que d'une section relative aux certifications disponibles, pour permettre aux entre-

prises de rester à été réalisées des dernières avancées en la matière ».

Ce projet a été réalisé dans le cadre du Programme de l'UE pour les échanges commerciaux et la compétitivité («Trade and Competitiveness Programme»), souligne la même source.

A titre de rappel, le programme de l'UE dont un des axes principaux est le renforcement de l'accès des PME aux financements en Egypte, en Jordanie, au Maroc et en Tunisie a été développé par la BEI avec le soutien financier de l'UE. Il vise un accroissement des financements à ce segment essentiel du secteur privé, mais aussi un renforcement de la compétitivité des PME.

Comme le rappellent les parties prenantes, cet appui s'inscrit dans le cadre des objectifs du Partenariat Vert Maroc-UE signé en octobre 2022 et «représente une illustration concrète de l'engagement de l'UE et de la BEI, aux côtés du Maroc, pour soutenir les entreprises dans leur transition verte ».

Comme le précise Mme Patricia Pilar Llobart Cussac, «cette action avec nos partenaires s'inscrit parfaitement dans le cadre du partenariat vert signé avec le Maroc et qui nous engage à travailler ensemble pour faire face à l'urgence climatique qui ne connaît pas de frontières. Et le secteur privé a un rôle primordial à jouer dans ce partenariat.» «La transition vers la neutralité carbone est un défi majeur pour les entreprises marocaines. C'est pourquoi la BEI, à travers BEI Monde, est déterminée à les accompagner dans cette transformation vers des modèles plus sobres en carbone», promet Ricardo Mourinho Félix.

Alain Bouithy



## Secteurs industriel et technologique: Prolongation de la date de dépôt des candidatures pour l'appel à projets relatif à la mise en place de clusters

Le ministère de l'Industrie et du Commerce a annoncé, jeudi, que la date limite de dépôt des dossiers de candidature pour l'appel à projets relatif au soutien à la mise en place de clusters dans les secteurs industriel et technologique, prévue initialement le 19 mai, a été prolongée au 14 juin prochain.

Le ministère lance ce présent appel à projets dans le but d'identifier et de sélectionner les meilleurs projets de clusters, existants et nouveaux, éligibles à un soutien financier de l'Etat, indique le ministère dans un communiqué.

Les clusters existants concernés par le présent appel à projets sont ceux labellisés

dans le cadre des précédents appels à projets et ayant dépassé 8 ans de soutien de l'Etat, souligne la même source.

Le cluster est une structure de gouvernance qui fédère les entreprises, les start-up et les établissements de recherche et de formation opérant dans les secteurs industriel et technologique en vue de l'émergence de projets collaboratifs innovants et de R&D à forte valeur ajoutée.

Dans cette perspective, les porteurs de projets de clusters intéressés peuvent consulter toutes les modalités relatives au présent appel à projets sur le site web du ministère qui précise que l'appel à projet prend fin le 14 juin 2023, à 15h00.

## Tourisme mondial : Le Maroc tire son épingle du jeu

Le secteur touristique national se démarque par une belle performance, que ce soit en termes d'arrivées ou de recettes, au moment où le tourisme dans le monde peine à retrouver ses niveaux d'avant la crise.

En effet, à fin mars 2023, le Maroc a accueilli 2,9 millions de touristes, soit une croissance de 17% par rapport à la même période de 2019. Les recettes quant à elles ont atteint le chiffre record de 25 milliards de dirhams, en hausse de 51% par rapport à 2019, indique un communiqué du ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire.

Dans ce sens, la ministre du Tourisme Fatim-Zahra Ammor souligne que "notre pays a pris les bonnes décisions au bon moment".

"Le secteur a été érigé en priorité natio-

nale et l'ensemble des actions mises en œuvre ont permis non seulement de renforcer la résilience du secteur pendant la crise mais également d'accélérer la reprise, malgré un contexte économique international difficile", a dit Mme Ammor, citée dans le communiqué.

Selon le baromètre du tourisme mondial réalisé par l'Organisation Mondiale du tourisme, les arrivées mondiales du 1er trimestre de 2023 sont en baisse de 20% par rapport à 2019. Hormis le Moyen-Orient qui progresse de 15%, toutes les régions du monde continuent d'accuser des baisses à deux chiffres, témoignant ainsi de la difficulté de récupérer les arrivées dans un échiquier mondial de plus en plus concurrentiel (-10% pour l'Europe, -46% pour l'Asie, -14% pour l'Amérique, -12% pour l'Afrique...).

# La coopération dans les secteurs de l'électricité et de l'eau potable au cœur d'une rencontre entre le DG de l'ONEE et l'Ambassadeur d'Italie au Maroc

La coopération dans les secteurs de l'électricité et de l'eau potable a été au cœur d'une rencontre tenue, jeudi à Rabat, entre le Directeur Général de l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE), Abderrahim El Hafidi, et l'Ambassadeur d'Italie au Maroc, Armando Barucco.

"M. Abderrahim El Hafidi, Directeur Général de l'ONEE a reçu, le 11 mai 2023 à Rabat, M. Armando Barucco, Ambassadeur d'Italie au Maroc. Les échanges ont porté sur les perspectives et opportunités de coopération ainsi que sur le renforcement des relations bilatérales dans les secteurs de l'électricité et de l'eau potable", indique l'Office dans un communiqué.

M. El Hafidi a mis en exergue l'importance accordée par le Maroc sous la conduite éclairée de

SM le Roi Mohammed VI, au développement des secteurs de l'eau et de l'électricité et a exposé les stratégies lancées par le Royaume du Maroc dans ce sens, ainsi que les principaux grands projets structurels en cours de développement en présentant des projets de coopération notamment les stations de dessalement d'eau, les batteries de stockage à grande échelle nécessaire pour accompagner l'intégration massive des énergies renouvelables (EnR) et le transport d'électricité par technique HVDC (High Voltage Direct Current - Courant Continu Haute Tension), rapporte la MAP.

De son côté l'Ambassadeur d'Italie a salué les importantes réalisations du Maroc dans les domaines clés de l'électricité et de l'eau et a également mis en avant l'expertise des sociétés italiennes dans ces domaines ainsi que leur



intérêt pour le Maroc, raison pour laquelle de grands groupes se sont déjà installés au Royaume.

Evoquant les grandes avancées réalisées par le Maroc dans les domaines de l'électricité et de l'eau potable, le DG de l'ONEE a mis l'accent sur la nécessité de

renforcer l'intégration industrielle qui suscite de plus en plus l'intérêt de plusieurs acteurs dans divers secteurs au Maroc en général, et de l'électricité, de l'eau potable et de l'assainissement liquide en particulier.

Les deux parties ont exprimé

leur engagement pour le développement de programmes de coopération et pour la mise à profit des expériences communes et du savoir-faire respectifs pour explorer de manière approfondie la possibilité de partenariat dans les domaines précités.

## "Les Impériales" 2023: Des panélistes débattent des enjeux du e-commerce au Maroc

L'environnement des affaires face aux nouveaux enjeux du commerce digital au Maroc a été au centre des discussions menées, jeudi à Casablanca, lors de panels organisés dans le cadre de la 6ème édition des "Impériales".

Intervenant lors de la 4ème journée de cette édition placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, et qui s'est achevée vendredi 12 mai sous le signe de l'innovation et de la performance "Breaking boundaries : a matter of mindset", les participants ont mis en avant l'importance de la fidélisation des clients et l'implication du top management dans le processus d'accompagnement des changements en tant que leviers de croissance et de compétitivité des entreprises du secteur.

A cet égard, le PDG de Jumia Maroc, Badr Bouslikhane, a mis l'accent sur la nécessité de

s'approcher des clients, particulièrement à travers une politique d'"activation terrain", afin de parvenir à vulgariser le concept du e-commerce et à instaurer une culture d'achat en ligne chez les Marocains, rapporte la MAP.

Notant que la plupart des clients de Jumia sont localisés dans les grandes villes, M. Bouslikhane estime que les habitants des petites villes n'ont pas encore construit "une relation de confiance avec internet" et ignorent les avantages du e-commerce, en l'occurrence la possibilité de retourner le produit et de revenir sur la décision d'achat.

Il a dans ce sens mis en relief "l'activation terrain" entamée par son entreprise dans plusieurs villes du Maroc, à l'instar de Khémisset, El Hajeb et Sefrou, pour expliquer le concept du commerce digital à ces communautés, et contribuer, conséquemment, à la lutte contre les dis-

parités territoriales. Dans la même veine, le directeur e-commerce et marketing digital à Marjane Holding, Mehdi Yazidi, a souligné l'impératif d'investir dans la formation et l'accompagnement du capital humain au sein de chaque entreprise en matière des nouvelles technologies pour un meilleur accompagnement des nouvelles exigences et habitudes de consommation.

Et de soutenir qu'il s'agit principalement pour le top management de faire preuve d'implication et d'engagement dans cette nouvelle vision, afin de garantir une transformation réussie.

Evoquant le cas de l'industrie aérienne, la vice-présidente (VP) e-commerce à Royal Air Maroc (RAM), Saïda Najjoulah, a mis l'accent sur l'importance de fidéliser les clients dans un contexte marqué par une montée en puissance de la digitalisation du commerce.

Rappelant, à ce titre, le rôle de la pandémie de Covid-19 dans l'accélération du e-commerce dans le monde, la responsable a souligné l'importance de "la personnalisation" afin de réussir le pari de fidélisation client, notamment dans ce domaine où les prix fluctuent de manière continue, selon les caractéristiques de chaque saison.

La quatrième journée de cette édition, qui invite à explorer l'avenir en valorisant le Maroc en tant que véritable "territoire de marques" aux ambitions illimitées, a également été l'occasion de mettre en avant l'importance pour les entreprises de se positionner sur des enjeux sociétaux.

Créée en 2018, l'Association "Les Impériales" s'assigne pour objectif de fédérer les efforts d'un large secteur regroupant plusieurs professions, notamment celles de la communication, des médias, du marketing et de la transformation digitale.

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la 52<sup>ème</sup> édition du Festival national des arts populaires de Marrakech aura lieu du 22 au 26 juin 2023

# FNAP

*Rendez-vous mythique et emblématique dans la cité d'Al Bahja*

Organisé par l'Association Le Grand Atlas en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication en collaboration avec la Wilaya de Marrakech-Safi, le Festival national des arts populaires de Marrakech s'inscrit indéniablement dans une dynamique de conservation, de promotion et de transmission du patrimoine immatériel du Royaume dont le but est de valoriser l'importance des traditions marocaines culturelles et artistiques des danses, des chants et des costumes ainsi que des sites historiques séculaires de la porte du désert Marrakech, capitale magique de la culture.

Quelques milliers de festivaliers assisteront du 22 au 26 juin 2023 à cette 52<sup>ème</sup> édition pour célébrer ce jubilé d'or qui détient officiellement le top des plus importants événements internationaux du Royaume en termes d'affluence regroupant des stars d'ici et d'ailleurs.

Le Festival national des arts populaires de Marrakech existe depuis les années 60. Ses nombreux concerts sont d'une qualité exceptionnelle, ses scènes de danses et de chants restent l'attraction principale avec des affiches hautes en couleur.

Des milliers de spectateurs assistent chaque année à ce festival, un record d'affluence qui le place parmi les plus grands festivals ouverts sur les cultures du monde, offrant à son nombreux public un voyage musical féérique planétaire dans une variété de sons et de rythmes, de formes et d'expressions multiculturelles, plusieurs scènes aux thématiques artistiques traditionnelles, marocaines et internationales réparties sur les différents sites historiques et séculaires de la ville.

Le Festival national des arts populaires de Marrakech réunit les plus grands artistes dans des spectacles d'exception mais aussi des créations originales, des tables rondes, des débats, des expositions d'artistes plasticiens et des défilés de caftan de haute couture. Le FNAP est devenu le rendez-vous iconique pour les fans des danses du monde. Il étend ses programmations à plusieurs genres de musique non seulement traditionnelle mais aussi contemporaine en passant par les musiques pop, metal, world jazz, électro, etc.



Mohamed Knidri



Il est considéré, à juste titre, comme un événement socio-économique et culturel d'envergure. A cet égard le professeur Mohamed Knidri, président de l'Association Le Grand Atlas (AGA) et directeur du FNAP, reste résolument optimiste. En effet pour lui, « cet événement international, tenu après la parenthèse de Covid, reste présentiel et en ligne puisqu'applaudi par des milliers de participants et de visiteurs nationaux et étrangers, et réussit chaque année sa mission de servir tous ses publics d'ici et d'ailleurs.

Le FNAP est un écosystème au service des artistes, de leur talent, leur création et de l'ensemble des habitants de la ville en particulier et du Royaume en général en contribuant efficacement à dynamiser

sur le plan économique l'ensemble du territoire et de ses régions, même les plus reculées. Ainsi le FNAP est plus qu'un événement culturel et artistique, c'est un fait socio-économique et touristique d'envergure ».

La 52<sup>ème</sup> édition du FNAP est une magistrale renaissance de l'un des événements les plus mythiques et emblématiques de la mémoire populaire marocaine.

Les différents sites de représentation seront le majestueux Palais Badii, le Théâtre Royal, la Place Harti et la célèbre Place Jemaa el Fna. Ses soirées spectaculaires se dérouleront tous les soirs à partir de 20h30 et ce jusqu'à une heure tardive de la nuit.

Zohra J.W



30<sup>ème</sup> Festival de la musique gharnatie

# La rencontre de la maestria



Les mélomanes de la musique gharnatie ont été gratifiés, jeudi soir à Oujda, d'un concert de haute volée exécuté par des troupes locales et nationales, et ce, à l'occasion de la 30<sup>ème</sup> édition du Festival de la musique gharnatie (11-14 mai).

Devant un public venu nombreux au théâtre Mohammed VI se délecter à cœur joie de cette musique ancestrale, les musiciens de l'orchestre du Conservatoire régional de musique et d'art chorégraphique d'Oujda, de l'Ensemble du tarab gharnati de Rabat, ainsi que de l'Ensemble Nassim Al Andalous de la musique gharnatie, ont su séduire l'assistance grâce à leur performance artistique qui mêle excellence et romance.

A travers cette soirée grandiose, rehaussée par la présence notamment du wali de la région de l'Oriental, gouverneur

de la préfecture d'Oujda-Angad, Mouad El Jamaï, et d'autres personnalités, une brochette de talents confirmés et de jeunes artistes prometteurs ont illuminé la scène du théâtre, à travers des chansons sublimes interprétées avec maestria pour emporter les fidèles de cette musique dans un monde empreint de méditation et de magie.

"Ce rendez-vous culturel entend mettre la lumière sur la richesse du patrimoine de cette ville millénaire et sur son rôle pionnier dans la préservation de cette musique ancestrale", a indiqué la directrice régionale de la culture, notant dans une déclaration à la MAP que le festival se veut une occasion pour inspirer les générations montantes à même de promouvoir le rayonnement du patrimoine culturel et ar-

tistique de la région de l'Oriental.

Dans la foulée, des hommages ont été rendus à l'artiste Omar Chahid, maître de la troupe «Nassim Al Andalous», et à l'interprète et spécialiste du genre gharnati, Bahaa Ronda.

Placée cette année sous le thème "La musique gharnatie, convergence et coexistence des cultures", le programme de cette édition, qui se poursuit jusqu'au 14 mai courant, prévoit l'organisation de colloques portant sur les aspects civilisationnels de cette musique authentique, en plus d'un concours musical.

Le festival prévoit aussi d'organiser des spectacles de musique gharnatie au Complexe culturel de Jerada, ainsi que la lecture d'un ouvrage intitulé "La musique andalouse dans l'Ouest islamique".

## Bouillon de culture

### Colloque

Un colloque sur le thème : "Patrimoine oral hassani : proverbes et conte populaire comme exemples" a été organisé, mercredi à Tan-Tan, par la Conservation régionale du patrimoine culturel relevant de la direction de la culture de la région de Guelmim-Oued Noun.

Ce colloque, initié en partenariat avec la Commission régionale des droits de l'Homme à Guelmim-Oued Noun, s'inscrit dans le cadre des activités diverses (séminaires, ateliers et visites de sites archéologiques) programmées à l'occasion du Mois du Patrimoine 2023 (18 avril-18 mai), à travers lesquelles la Conservation régionale cherche à faire connaître les potentialités patrimoniales et culturelles dont regorge la région.

Le conservateur régional du patrimoine culturel, Mohamed Hammou, a déclaré à la MAP que l'organisation de ce colloque s'inscrit dans le cadre d'un ensemble d'activités visant à célébrer le Mois du patrimoine, dans le but de faire découvrir et préserver le patrimoine culturel matériel et immatériel de la région, invitant toutes les parties concernées à préserver ce patrimoine qui reste une responsabilité partagée.

Au cours de ce colloque, auquel ont participé des chercheurs et des personnes intéressées par le patrimoine, les divers aspects de l'utilisation du conte populaire hassani dans la production dramatique et l'éducation aux valeurs et leur consolidation ont été mis en évidence.

Les participants ont également abordé le concept du conte populaire hassani et la définition de ses caractéristiques artistiques et esthétiques, soulignant l'importance du conte populaire pour stimuler l'imagination de l'enfant, développer ses talents et capacités créatives et corriger son comportement.

## FICAK 2023: Une délégation du Fespaco rend hommage à Nouredine Sail



Une délégation du Festival panafricain de cinéma et de télévision d'Ouagadougou "Fespaco" a rendu hommage, mercredi soir, à l'ancien président de la Fondation du Festival international du cinéma africain de Kouribga (FICAK), Nouredine Sail, et ce dans le cadre de la deuxième rencontre du "Cinéma de minuit" tenue en marge de la 23<sup>ème</sup> édition du Festival.

Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part le délégué général du Fespaco, Moussa Sawadogo ainsi que d'autres membres du Festival, une "statuette de Nouredine Sail" a été remise au directeur du FICAK, Iz-Eddine Gourirran, indiquant un communiqué des organisateurs.

S'exprimant à cette occasion, M. Sawadogo a mis en lumière la relation historique entre le FICAK et le FESPACO, soulignant que les deux festivals ont signé l'année dernière un partenariat et que cette rencontre vient appuyer cet accord, ajoutent les organisateurs du FICAK.

De son côté, l'ancien délégué général du Fespaco, Ardiouma Soma, a évoqué dans son allocution le rôle de Nouredine Sail et du FICAK dans le développement et l'accompagnement du cinéma et des cinéastes africains, et ce à travers des

accords de coproduction cinématographique entre le Centre cinématographique marocain (CCM) et certains pays africains, contribuant ainsi au développement de la filmographie africaine, indique-t-on.

M. Soma, qui a reçu l'année dernière un vibrant hommage du FICAK, a relevé que ce Festival a fortement contribué à faire connaître le cinéma et les cinéastes africains, ajoutant qu'il a également permis durant ces années de présenter les productions cinématographiques africaines de pionniers de l'industrie mais également de jeunes cinéastes. Le "Cinéma de minuit" est considéré comme l'une des rencontres les plus importantes qui caractérisent le FICAK depuis des années. Ce sont des rencontres ouvertes à tous ceux qui travaillent dans le secteur du cinéma au Royaume et au continent africain.

Le FICAK, cette grande fête annuelle du cinéma africain, célèbre le 7<sup>ème</sup> art et rend hommage aux productions cinématographiques africaines. Il permet également de promouvoir l'image du Royaume et faire valoir ses spécificités, ses potentialités en matière de cinéma et son interaction avec le cinéma des pays africains.



## Jessica Alba partage les 4 choses qu'elle aurait aimé connaître plus jeune

La vie est une affaire de transmission. Nos aînés ne cessent de prodiguer pléthore de conseils basés sur leurs propres expériences de vie, afin de nous éviter des erreurs et des regrets. Profiter de la vie, oser, témoigner son amour aux gens qu'on aime car on ne sait pas de quoi l'avenir sera fait... Tant de mantras répétés quasi à outrance pour nous enjoindre à dévorer la vie tant qu'il en est encore temps. Une urgence aux allures de "carpe diem", certes, mais qui depuis quelques années s'agrémentent d'accents bien-être. En effet, la santé mentale devient un sujet de plus en plus crucial pour les nouvelles générations, conscientes que le quotidien peut générer beaucoup de stress et d'anxiété.

Les conseils de nos chers devanciers s'accompagnent donc désormais d'incitations au bien-être. Estime de soi, regard des autres, équilibre mental : exit l'urgence, la vie doit maintenant se savourer tout en douceur, et en accord avec ses valeurs... Une nouvelle inclinaison que Jessica Alba promeut elle aussi sur ses réseaux sociaux, et notamment sur TikTok. Preuve en est avec sa dernière vidéo postée il y a quelques jours, où l'actrice et businesswoman dévoile les 4 conseils qu'elle aurait aimé recevoir étant plus jeune...

Les 4 conseils que Jessica Alba aurait aimé connaître plus jeune :

1. "Ne perds pas ton temps à prêter attention, ou même penser à ce que les

autres disent. La seule chose qui compte est que tu sois heureuse et alignée avec toi-même."

2. "N'essaie pas de correspondre à l'idée que les autres se font de toi. C'est tellement ennuyeux, laisse-les s'accommoder à ce que tu es vraiment. Plus tu seras ancrée dans ta vérité, plus tu seras heureuse."

3. "Les standards de beauté sont désuets. Tu dois apprendre à t'aimer, et apprécier tout ce qui fonde ta personnalité, et qui te différencie de tous les autres. Toutes ces choses particulières qui te font te sentir différente, ce sont elles qui vont faire ta magie, ton petit truc en plus !"

4. "Dors ! Tu ne pourras pas récupérer ce temps perdu. Ton corps en a besoin, et te le redonnera 100 fois."



## Brad Pitt conduira-t-il une véritable Formule 1 ?

Max Verstappen, Lewis Hamilton, Charles Leclerc et... Brad Pitt ? Le réalisateur Joseph Kosinski et le producteur Jerry Bruckheimer ont annoncé lors d'une conférence organisée à Miami que l'acteur piloterait une authentique monoplace durant le Grand Prix de Silverstone, puis lors des courses suivantes, dans le cadre du tournage d'un film sur la Formule 1.

Une onzième écurie sera ainsi créée de toutes pièces pour les besoins du film. « Leur long-métrage sur la F1 a l'air incroyable, a écrit le journaliste Will Buxton, modérateur de l'événement, sur son compte Twitter. Ils créent une 11e équipe et tournent sur le circuit durant le Grand Prix de Silverstone et lors de toutes les courses jusqu'à la fin de l'année. » Avant d'ajouter : « Eh oui. Brad Pitt va conduire une F1 dès Silverstone, et ce, pour le reste de la saison. »

La nouvelle a d'abord été confirmée par le site spécialisé ESPN F1. Mais depuis, Variety et le média weatherecer ont nuancé ces propos. Selon eux, l'acteur conduira en réalité une F2 « modifiée » sur laquelle a travaillé Mercedes, l'écurie de Lewis Hamilton, qui coproduit lui-même le long-métrage et apporte un éclairage « sur l'histoire et le scénario, afin de s'assurer qu'il s'agit du film de course le plus précis jamais réalisé », selon Will Buxton.

Brad Pitt ne s'élancera donc pas aux côtés des autres pilotes de la grille à l'occasion de futurs Grands Prix. Les exploits du comédien seront en outre filmés par une minuscule caméra 6K, et ce, lorsque le circuit sera vide, entre les séances d'essais libres. Les fans de Formule 1 peuvent donc renoncer à voir Brad Pitt affronter en piste Fernando Alonso ou Carlos Sainz.

## Amber Heard a quitté Hollywood pour s'installer en Europe

C'était il y a plus d'un an déjà. En avril 2022, le procès pour diffamation qui opposait Johnny Depp et Amber Heard commençait. Durant de nombreuses semaines, les révélations se sont succédé sous l'œil très attentif des médias du monde entier. Finalement, le 1er juin le verdict tombait. L'actrice a été condamnée à verser 10 millions de dollars à la star de « Pirates des Caraïbes ». Après avoir fait appel suite à cette décision, les deux ex ont finalement trouvé fin décembre un accord entre eux pour éviter un nouveau procès. Depuis, Amber Heard se fait très discrète. En octobre dernier, elle avait été photographiée avec sa fille lors de vacances à Palma de Majorque, en Espagne. Quelques mois plus tard, il semblerait que la star ait décidé de quitter sa vie hollywoodienne pour commencer un nouveau chapitre dans ce pays.

Comme le rapporte « The Daily Mail », Amber Heard vit depuis quelques mois maintenant à Madrid, en Espagne : « Je veux

révéler qu'Amber Heard a quitté Hollywood et s'est discrètement installée en Espagne avec sa petite fille Oonagh », révèle la journaliste Alison Boshoff, dans un article publié récemment.

Une source proche de l'actrice affirme d'ailleurs que cette dernière ne souhaite pas reprendre sa carrière pour le moment : « Elle est bilingue en espagnol et est heureuse là-bas, élevant sa fille loin de tout le bruit. Je ne pense pas qu'elle soit pressée de retourner au travail ou à Hollywood, mais elle reviendra probablement quand le moment sera venu, pour le bon projet. »

L'année dernière, Amber Heard avait notamment vendu sa maison à Yucca Valley pour une somme considérable. Si un an après le procès, l'actrice mise sur la discrétion, Johnny Depp sera quant à lui sous le feu des projecteurs dans quelques jours lors de la cérémonie d'ouverture du Festival de Cannes. En effet, à l'affiche de « Jeanne du Barry », le film ouvrira cette 76e édition.





## Ed Sheeran remporte son procès pour plagiat

Un jury fédéral de New York a estimé que le chanteur britannique Ed Sheeran a été acquitté lors d'un procès pour violation de droits d'auteur dans lequel il était allégué que sa chanson "Thinking Out Loud" présentait des "similitudes frappantes" et des "éléments communs manifestes" avec le titre "Let's Get It On" de Marvin Gaye.

Ed Sheeran s'est exprimé sur sa victoire juridique : "Je suis évidemment très heureux de l'issue de l'affaire. Mais, en même temps, je suis incroyablement frustré que des affirmations sans fondement comme celle-ci soient autorisées à aller devant les tribunaux".

Le quadruple lauréat des Grammy Awards a sorti "Thinking Out Loud" en 2014. Selon NBC News, les héritiers d'Ed Townsend - le musicien qui a écrit le tube de 1973 "Let's Get It On" avec Marvin Gaye - ont porté plainte contre Ed Sheeran en 2017 et l'ont accusé de violer la loi sur le droit d'auteur.

Cependant, l'artiste britannique a nié les allégations présentées dans le procès et a fait valoir que les auteurs-compositeurs utilisent un ensemble commun d'accords lorsqu'ils créent de la musique.

"Nous avons passé les huit dernières années à parler de deux chansons avec des paroles et des mélodies radicalement différentes et quatre accords qui sont également différents et utilisés par les auteurs-compositeurs tous les jours, partout dans le monde", a poursuivi Ed Sheeran. "Ces accords sont des éléments communs qui ont été utilisés pour créer de la musique bien avant que 'Let's Get It On' ne soit écrite et qui seront utilisés pour créer de la musique bien après que nous ayons tous disparu. Ils constituent l'"alphabet" de l'auteur-compositeur, notre boîte à outils, et devraient être à la disposition de tous. Personne ne les possède, ni la manière dont elles sont jouées, de la même manière que personne ne possède la couleur bleue", s'est-il justifié.



## Amanda Lear révèle combien lui a rapporté la pub Chanel qui a utilisé sa chanson Follow Me

Il y a 45 ans, la chanson Follow Me d'Amanda Lear devenait un tube planétaire, et reste à ce jour l'un des plus gros succès de la chanteuse et comédienne française. Tout au long de sa carrière très prolifique, Amanda Lear a brillé dans plusieurs domaines, de la musique à la télévision en passant par le mannequinat. Celle qui a toujours entretenu un certain mystère sur son âge n'a jamais eu sa langue dans sa poche, en témoignant notamment ses propos à la sortie de Dali Land, le film de Mary Harron, sur la vie de Salvador Dali, qui a longtemps fait d'Amanda Lear sa muse.

Dans les colonnes du Parisien, la star s'est confiée sur la manière dont Chanel l'avait approchée pour obtenir son accord. "J'ai été très surprise. L'an dernier, via mon agent, ils m'ont dit qu'ils voulaient acheter les droits d'exclusivité de la chanson pour 25 ans... Vu mon âge (83 ans), j'ai préféré négocier sur trois ans. Et maintenant, la pub passe 50 fois par jour dans le monde entier...", a-t-elle expliqué. Et alors que le journaliste l'interrogeait sur la somme qu'elle avait touchée grâce à cette publicité, Amanda Lear a d'abord joué les mystérieuses : "Vous savez, la maison de disques en prend la moitié. Après, il faut partager avec le compositeur. À la fin, s'il reste 5.000 ou 6.000 euros...". Avant d'ajouter, face aux doutes du journaliste : "Bon, avec quelques zéros en plus (rires)... Je ne veux pas parler d'argent mais c'est plutôt tout bénéf...". Un très joli pactole, donc !



## Tournée mondiale de Metallica

Metallica, "il n'y a rien de mieux" : les fans du groupe californien étaient rassemblés à Amsterdam pour le début d'une tournée mondiale quelques jours après la sortie de leur onzième album, "72 seasons".

Ils étaient nombreux à avoir fait le déplacement, venus des quatre coins du monde, pour acclamer le groupe qui décroche le métal, connu du grand public notamment pour ses tubes "Enter sandman" et "Nothing else matters". Respectivement un peu plus et un peu moins d'un milliard d'écoutes sur Spotify.

Vêtu d'un t-shirt à l'effigie du groupe comme de nombreux autres fans, John Ingram est venu du Tennessee, aux États-Unis,

pour assister au premier concert de cette tournée internationale, au stade Johan Cruyff Arena à Amsterdam.

"Je suis venu ici pour Metallica", déclare auprès de l'AFP ce fan du groupe, qui a déjà assisté à 46 concerts du groupe.

Pour Pablo, venu d'Allemagne, "il n'y a rien de mieux" que Metallica, "parce que ce qu'ils disent dans les chansons, c'est comme s'ils parlaient de quelque chose que tu ressens aussi. Cela me donne l'impression d'en faire partie".

Jason, qui a fait le voyage depuis l'Australie, a déjà assisté à "plus de 70 concerts du groupe dans plus de vingt pays". Un "vrai fan" qui "aime tout" chez Metallica : "Comment ils se re-

présentent, la musique, les gens, les fans. C'est une grande partie de ma vie".

Fondé en 1981, Metallica s'est imposé comme un poids lourd de l'industrie musicale, avec un nouvel album classé secret défense avant sa sortie.

Signe de leur statut, pour écouter en amont "72 seasons", sorti le 14 avril, les critiques devaient laisser leur téléphone au vestiaire dans la maison de disques et signer une décharge de confidentialité avant levée d'embargo.

La précédente tournée mondiale, commencée en 2016 avant d'être interrompue en 2020 en raison de la crise sanitaire, a rapporté plus de 400 millions de dollars, selon le magazine



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE D'ÉDUCATION  
PROVINCE DE KÉNITRA  
CERCLE DE KÉNITRA  
CARRÉ TIGHIRT  
COMMUNE TIGHIRT

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT**  
**SEANCE PUBLIQUE**

Il sera procédé dans le bureau du Président du Conseil Communal de Tighirt à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres suivants sur offres de prix ci-après :

N° d'appel d'offres	Objet du marché	Le montant prévisionnel	L'estimation de coût des travaux	Année d'ouverture des plis	Heure d'ouverture des plis
41923NC/TIGHIRT	Travaux de dégel des puits des zones : AFI 90 LBAI sur 00 m <sup>2</sup> - 02 9622.022 sur 90 m <sup>2</sup> - Commune Tighirt province Salé de ...	15 000,00 dhs	784 000,00	21/06/2023	11:00h
42023NC/TIGHIRT	Travaux de dégel des puits des zones : EL LBAI MOUSRA sur 00 m <sup>2</sup> - AAD-0840 sur 90 m <sup>2</sup> - Commune Tighirt province Salé de ...	15 000,00 dhs	794 300,00		12:00h
43023NC/TIGHIRT	Travaux de dégel des puits des zones : EL LBAI MOUSRA sur 00 m <sup>2</sup> - 0017/06/017 sur 00 m <sup>2</sup> - 0018/06 sur 00 m <sup>2</sup> - Commune Tighirt province Salé de ...	11 000,00 dhs	442 750,00		13:00h
44023NC/TIGHIRT	Travaux d'aménagement de deux puits situés dans deux communes : El Tangar et une longueur totale de 4 km, commune de Tighirt cercle de Kénitra, province de Salé de ...	11 000,00 dhs	449 800,00		14:00h

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service technique à la commune de Tighirt, ils peuvent également être téléchargés à partir du Portail des Marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Concernant les appels d'offres ouverts n° :12023NC/Tighirt 2023/NC/Tighirt et n° :5023NC/Tighirt, il est exigé que les concurrents doivent produire le copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification valable délivrée par le ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau comme suit :

les appels d'offres	Secteur	Qualification	Classe
41923NC/TIGHIRT 42023NC/TIGHIRT 43023NC/TIGHIRT	B	B11	4

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au service technique à la commune de Tighirt.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service technique à la commune de Tighirt.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 58 du règlement de consultation de chaque appel d'offres.

N° 3355/PA

LE BUREAU DU MINISTRE  
N. EL GHAYOURI  
A. EL GHAYOURI  
A. EL GHAYOURI  
MARCHÉS PUBLICS  
LE BUREAU DES MARCHÉS PUBLICS



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتعليم العالي والبحث العلمي  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة كينيترا  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة كينيترا

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**  
**SEANCE PUBLIQUE**

Le **Mardi 06 juin 2023** à partir de **10H00**, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation à la province de Kénitra, site à rue Abdelaziz Boustaleb - Mimosa - Kénitra, à l'ouverture des plis en séance publique pour :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation du coût des prestations en DHS (TTC)	Montant de la caution prévisionnelle	Heure d'ouverture des plis des A.O
12/DPK/2023	<b>Généralisation des services de nettoyage, de la propreté et de l'hygiène sur les établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Kénitra.</b> <b>AREF Rabat Salé Kénitra</b> <b>- En Lot Unique -</b>	<b>3 248 000,00 DHS</b> <b>Trois millions</b> <b>Trois cent quarante huit mille dirhams(TTC)</b>	<b>50220,00 DHS</b> <b>Cinquante mille deux cent vingt Dirhams (TTC)</b>	<b>10h00</b>

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation à la province de Kénitra- SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES (Bureau des Marchés)-Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis sur le portail des marchés publics suivant : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) dans les conditions prévues par l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des finances n° 1982-21 du 9 Juin 2021 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

NB : La caution prévisionnelle doit être libellée au nom de la Direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation à la province de Kénitra.

N° 3356/PA

الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة كينيترا  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة كينيترا  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة كينيترا  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة كينيترا  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة كينيترا  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة كينيترا  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة كينيترا  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة كينيترا

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT**  
**SEANCE PUBLIQUE**

Le **Mercredi 07 Juin 2023**, à partir de **deux heures du matin (10h00min)**, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et du sport kénitraise à Rue Abdelaziz Boustaleb - Mimosa - Kénitra-, à l'ouverture des plis relatif appel d'offres ouvert sur offres de prix suivant :

A.O N°	Heure	Objet	Estimation du coût Des prestations En (DHS/MS /T.T.C)	Caution Prévisionnelle En dhs
13/DPK/2023	10h00	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE REHABILITATION DES ÉCOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE KENITRA, PROVINCE DE KENITRA EN (06) LOTS - LOT N° 1 : TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMÉNAGEMENT DES ÉCOLES PRIMAIRES - ASMAY DAT NITAKAINE, MOULAY RACHID, OULED BENGIANE ET OULED AMER A LA PROVINCE DE KENITRA. - LOT N° 2 : TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMÉNAGEMENT DES ÉCOLES PRIMAIRES - BEN TOUFAL, OUMAR KHAYAM, ALBAACHI ALBAHAGI ET OULED ALMAKRE A LA PROVINCE DE KENITRA. - LOT N° 3 : TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMÉNAGEMENT DES ÉCOLES PRIMAIRES - 18 NOVEMBRE, ALAOUANE ET KHALID IBNOU ALWALID A LA PROVINCE DE KENITRA. - LOT N° 4 : TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMÉNAGEMENT DES ÉCOLES PRIMAIRES - EL ATLAS OULED MIMAM, KRADIA ET ZHIBR A LA PROVINCE DE KENITRA.	Lot n° 01 : 1 999 520,00 dhs TTC ( Un million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent vingt dirhams quarante centimes TTC)  Lot n° 02 : 1 929 403,20 dhs TTC (un million neuf cent vingt-neuf mille quatre cent trente dirhams vingt centimes TTC)  Lot n°03 : 1 838 580,00 dhs TTC ( Un million huit cent trente-huit mille cinq cent quatre-vingt-neuf dirhams soixante centimes)  Lot n° 04 : 1 945 044,00 dhs TTC Un million neuf cent soixante-cinq mille quatre cent dirhams quarante centimes TTC)	30 000,00 dhs ( trente mille dirhams)  28 000,00 dhs (vingt-huit mille dirhams)  27 000,00 dhs (vingt-sept mille dirhams)  29 000,00 dhs (vingt-neuf mille)
		TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMÉNAGEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DES COMMUNES DE KENITRA, ARBAOEA, MOULAY BOUSSALRAM, SOUK LABRAA ET BEN MALEK A LA PROVINCE DE KENITRA EN 05 LOTS - LOT N° 1 : TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMÉNAGEMENT DE 06 (SIX) ÉCOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE ARBAOEA A LA PROVINCE DE KENITRA. - LOT N° 2 : TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMÉNAGEMENT DE 04 (QUATRE) ÉCOLES PRIMAIRES RELEVANT DES COMMUNES MOULAY BOUSSALRAM, SOUK LABRAA, BEN MALEK A LA PROVINCE DE KENITRA. - LOT N° 3 : TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMÉNAGEMENT DES ÉCOLES PRIMAIRES - AL MANAL, TOURIA ASSAKAT, ADOORA RELEVANT DE LA COMMUNE URBAINE KENITRA PROVINCE DE KENITRA. - LOT N° 4 : TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMÉNAGEMENT DES ÉCOLES PRIMAIRES - ABDEHRAHMANE EDVAKEL ET ABDELMOUNINE BEN ALI RELEVANT DE LA COMMUNE URBAINE KENITRA PROVINCE DE KENITRA.	Lot n° 01 : 1 840 221,00 dhs TTC ( Un million huit cent quarante trois mille deux cent vingt et un dirhams soixante centimes TTC)  Lot n° 02 : 1 636 957,20 dhs TTC (un million six cent trente-six mille neuf cent cinquante sept dirhams vingt centimes TTC)  Lot n° 03 : 1 213 992,00 dhs TTC (un million deux cent treize mille neuf cent quatre-vingt-deux dirhams 00 centimes TTC)	25 000,00 dhs (vingt-cinq mille dirhams)  25 000,00 dhs (vingt-cinq mille dirhams)  25 000,00 dhs (vingt-cinq mille dirhams)
		- LOT N° 5 : TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMÉNAGEMENT DES ÉCOLES PRIMAIRES - OULED OUBRI 3 ET IMMANI AL BOUKHARI RELEVANT DE LA COMMUNE URBAINE KENITRA PROVINCE DE KENITRA.	Lot n° 04 : 1 099 148,00 dhs TTC (un million quatre-vingt-neuf mille cent soixante-huit dirhams00 centimes TTC)  Lot n° 05 : 1 330 176,00 dhs TTC (un million trois cent trente mille cent soixante seize dirhams 00 centimes TTC)	25 000,00 dhs (vingt-cinq mille dirhams)  25 000,00 dhs (vingt-cinq mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et du sport de Kénitra - SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES (Bureau des Marchés)- Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et du sport de Kénitra - service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés) ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et du sport de Kénitra - service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° :1982-21 du 09 Joumada I 1443(14 décembre 2021).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10 et 11 des Règlements de la consultation.

La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

A.O N° :	Lot n° :	SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGÉE
13/DPK/2023	01	A	4	A <sub>2</sub>
	02	A	4	A <sub>2</sub>
	03	A	4	A <sub>2</sub>
	04	A	4	A <sub>2</sub>
14/DPK/2023	01	A	4	A <sub>2</sub>
	02	A	4	A <sub>2</sub>
	03	A	4	A <sub>2</sub>
	04	A	4	A <sub>2</sub>
	05	A	4	A <sub>2</sub>

- Ce certificat tient lieu du dossier technique.

-Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9-2 des Règlements de Consultation.

NB : La caution prévisionnelle doit être libellée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et du sport de Kénitra.

N° 3357/PA





الوكالة الوطنية للمياه والغابات  
ANEF  
AGENCE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS

Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Marrakech-Safi  
Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts Rhama

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2023/DPANEF/Rh du 07/06/2023**  
Relatif à l'Amodiation du droit de chasse associative dans Un (01) lot de chasse associative

Le 07/06/2023 à 11:00 heures, il sera procédé dans la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Rhama à l'ouverture des plis relatifs à l'amodiation du droit de chasse associative dans le lot ci-après cité :

Numéro du lot	Collectivité territoriale	Dénomination du lot	Superficie approximative (ha)	Type de Gibier
01	Sikouh Rhama	Al Hodiane	2882	Gibier sédentaire

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Rhama- Quartier Riad Ben guair.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinqmille (5.000,00).  
L'appel d'offres est ouvert aux associations de chasse légalement constituées et dont les statuts sont conformes aux statuts type des associations cynégétiques, affiliées à la Fédération Royale Marocaine de Chasse et ne disposant pas d'un lot de chasse pour le même type de gibier objet du présent appel d'offres.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Rhama.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Rhama.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier est constitué des documents cités dans l'article 05 du cahier des prescriptions spéciales.

N° 3358/PA



الوكالة الوطنية للمياه والغابات  
ANEF  
AGENCE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS

Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Marrakech-Safi  
Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts Rhama

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2023/DPANEF/Rh du 07/06/2023**  
Relatif à l'Amodiation du droit de chasse touristique dans Un (01) lot de chasse touristique

Le 07/06/2023 à 12:00 heures, il sera procédé dans la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Rhama à l'ouverture des plis relatifs à l'amodiation du droit de chasse associative dans le lot ci-après cité :

Numéro du lot	Collectivité territoriale	Dénomination du lot	Superficie approximative (ha)	Type de gibier (*)
01	Nasir Landan et Juber	Juane Rhama	2 951	Gibier migrateur

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Rhama- Quartier Riad Ben guair.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix millesdinars (10.000,00dh) pour chaque lot.  
L'appel d'offres est ouvert aux associations de chasse légalement constituées et dont les statuts sont conformes aux statuts type des associations cynégétiques, affiliées à la Fédération Royale Marocaine de Chasse et ne disposant pas d'un lot de chasse pour le même type de gibier objet du présent appel d'offres.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Rhama.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Rhama.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier est constitué des documents cités dans l'article 05 du cahier des prescriptions spéciales.

N° 3359/PA



وزارة الزراعة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX EN SÉANCE PUBLIQUE N° 14/DRAO/2023**

Le 15/06/2023 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif aux TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE UNITÉ DE TRITURATION DES OLIVES "COOPERATIVE AL JAWAHARA LEHADRA" A LA COMMUNE D'EL AJOUN, PROVINCE DE TAOURIRT RELEVANT DE LA ZONE D'ACTION DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE DE L'ORIENTAL A Oujda en lot unique.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'État [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :Vingt Mille Dirhams (20 000,00 Dhs ) TTC.-  
L'estimation des coûts des prestations est de (998 880,00dh) Neuf Cent Quatre Vingt Dix-Huit Mille Huit Cent Quatre Vingt Dirhams TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précisé Bd LOUJDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 -Oujda ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.
- Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11du règlement de Consultation.

Le dossier technique comprend :

Pour les concurrents installés au Maroc :

La copie légalisée du certificat de qualification et de classification, dans le domaine du bâtiment, délivré par l'autorité compétente tient lieu du dossier technique.

Branches d'activité	Secteur	qualification	Classe
Construction de bâtiment	A	A-2	5

Pour les concurrents non installés au Maroc :

ils sont tenus de produire le dossier technique prévu à l'article n° 11 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental  
Boulevard Moustapha Loujdi, BP. 704, Oujda



الوزارة المغربية للتجارة الخارجية  
Ministère de l'Économie et des Affaires Étrangères  
Bordj Boujeur, BP. 704

☎ 05 36 70 47 18 - 📠 05 36 48 84 20 - 🌐 [drt.ora.agriculture.gov.ma](http://drt.ora.agriculture.gov.ma)

N° 3361/PA



ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⵜⴰⵎⴻⵔⵉⵜ  
ⵜⴰⵏⴻⵙⴰⵢⵜ ⵏ ⵜⴰⵎⴻⵔⵉⵜ  
ⵜⴰⵏⴻⵙⴰⵢⵜ ⵏ ⵜⴰⵎⴻⵔⵉⵜ  
ⵜⴰⵏⴻⵙⴰⵢⵜ ⵏ ⵜⴰⵎⴻⵔⵉⵜ

Royaume Du Maroc

Ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication - département de la jeunesse  
Direction Provinciale Khémisset

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2023**

Le 06/06/2023 à 10 Heures, il sera procédé dans le Bureau du Directeur/Provincial du Département de la Jeunesse KHEMISSSET, à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif

aux : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE CENTRE D'ACCUEIL AL ATLAS KHEMISSSET ET CENTRE D'ACCUEIL ROMANPROVINCE DE KHEMISSSET EN LOT UNIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau de la comptabilité de la DIRECTION PROVINCIALE DU DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE KHEMISSSET

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à 80 000,00 DHS(Quatre-vingt Mille Dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3 411 798.430HS T.T.C (Trois million quatre cent onze mille sept cent neuf Dirhams et quarante trois centimes, toutes taxes comprises).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 148 du décret n°02-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent envoyer leurs plis, par voie électronique, dans le portail des marchés publics conformément à l'Arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4du règlement de la consultation,

notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualifications exigées suivants :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE MINIMALE
A	A.2 et A.5	4

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article n°8du règlement de consultation.

N.B :

Les fiches techniques et Echantillons demandés doivent être déposés par les concurrents au Bureau des marchés de la Direction Provinciale de la jeunesse à KHEMISSSET, au plus tard UNE journée ouvrable qui précède la date fixée pour la séance d'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres.

N° 3360/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم تازة  
جماعة بويطان

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2023

يعلن السيد رئيس المجلس الجماعي لبويطان انه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2023 لفائدة الموظفين العائنين لمزايا هذه الجماعة المتوفرين على اقامة مت سنوات في اليوم المحدد لإجراء أول اختبار وذلك حسب الجدول التالي :

الدرجة المهنية	إطار الترقية	الشروط النظامية	عدد المناصب المتبقي بشأنها	تاريخ ومكان إجراء الامتحان	مواد الامتحان	إجراءات لإيداع الترشيحات
مساعد تقني الدرجة الأولى	مساعد تقني الدرجة الأولى	يبلغ الامتحان في وجه المترشحين المتوفرين على سن سنوات الإجازة الأولى للامتحان.	متنصب واحد(01)	7 يونيو 2023 بقاعة الجماعة بويطان	- اختبار كتابي : مدة : ساعتين (2) معمل 3 - اختبار شفوي : معمل 2	تودر مدينتي بويطان بويطان في مكتب

N° 3362/PA



المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم تازة  
جماعة بويطان

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
RÉGION ALGERIENNE - OUED NAÏEN  
PROVINCE DE BORDJ BOU  
CERCLE DE BOUDJARRAGJ  
CADIAT DE TAZAZOÛT  
COMMUNE TERRITORIALE TAZAZOÛT

إعلان للعموم

يبنى رئيس المجلس الجماعي لتفجيجت إقليم كلميم إلى علم العموم بأنه سيتم فتح بحث عمومي يخص دراسة التأثير على البيئة لمشروع التطهير المسائل لدواوير : ( بويعل ، إدبوالحسن وأكدير إدران ) التابعة للجماعة الترابية لتفجيجت والمقدم من طرف وكالة الحوض المائي سوس ماسة ، وسيتم وضع سجل لتلقي ملاحظات واقتراحات الساكنة المعنية بمقر الجماعة الترابية لتفجيجت ( مكتب الممتلكات ) وذلك ابتداء من تاريخ : 24 ماي 2023 وإلى غاية 12 يونيو 2023 .

وبه وجب الإعلام

N° 3363/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et des Sports  
Académie régionale d'éducation et de formation marocaine  
Direction provinciale d'El Kala des Saïghes

Avis d'appels d'offres ouverts sur offres des prix n° : 10/KS/2023

Le 06/06/2023 à 10 H, il sera procédé dans la salle de réunions sise au siège de la Direction provinciale, 80 YOUSSEF BEN TACHFINE, route de BEM MULLAL, EL RELAA DES SRAGHNAS à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix : N° 10/KS/2023 pour :

Objet : Achat de matières et fournitures d'alimentation pour les cantines scolaires des écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kala des Saïghes en lot unique.

Le cautionnement provisoire et l'estimation des coûts des prestations (TTC) établis par le maître d'ouvrage sont faits comme suit :

LOT	Cautionnement provisoire en dirhams		Estimation des prestations en dirhams	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
Unique	60 000,00	Quatre vingt mille dirhams	1 675 997,60	Cinq millions huit cent cinquante seize mille neuf cent quatre vingt dix sept dirhams 60 cts.

Le dossier des appels d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés au service des affaires administratives et financières à la Direction Provinciale d'El Kala des Saïghes, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Economie et des finances N°1582-21 du 14 décembre 2021.

Les pliers justificatifs à fournir sont celles prévues par l'article N° 06 du règlement de la consultation.

N° 3365/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE GUERCIF  
CERCLE DE GUERCIF  
COMMUNE ASSABBAB

Cadre du programme prévisionnel

Maitre d'ouvrage : Commune ASSABBAB

ANNEE BUDGETAIRE : 2023

Objet des travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement
TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE DEUX RESERVOIRS AU DOUAR SAREG ET AU DOUAR HAJ AISSA COMMUNE ASSABBAB -PROVINCE GUERCIF-	construction	DOUAR SAREG ET AU DOUAR HAJ AISSA	appel d'offres ouvert sur offre de prix	mois de juillet
ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES DOUARS BOUHLAL ET BOUDARAOUI A LA COMMUNE ASSABBAB	construction	DOUARS BOUHLAL ET BOUDARAOUI	appel d'offres ouvert sur offre de prix	mois de juillet
Forage d'exploitation	construction	Tikamine et boullaza	appel d'offres ouvert sur offre de prix	mois septembre

N° 3364/PA



Société de développement local  
« CASABLANCA BAÏA S.A »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° d'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Date et heure d'ouverture des plis	Cautionnement provisoire en dirhams	Estimation financière du marché en dirhams TTC
N°AO/CB/06/2023	Organisation d'une campagne de sensibilisation sur la propreté de la commune de Casablanca « AID ADHA propre »	Le 06/06/2023 à 11 heures	50 000,00	2 376 000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

Les soumissionnaires peuvent :

- Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A ci-dessus indiqué ;
- Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A  
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca

Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter  
La société CASABLANCA BAÏA S.A  
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca  
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73  
[casabala@casabala.ma](mailto:casabala@casabala.ma)

Société Anonyme au capital de 40 000 000 DH - CNIS n° 7826974 - IF 110989 - RC 108991 - Patente 34170667  
14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage - 20 130 Casablanca - Maroc - Tél : (+212) 5 22 36 87 74 - (+212) 5 22 36 87 73  
[casabala@casabala.ma](mailto:casabala@casabala.ma)

 0800 004 545
  Cas Baïa
  Cas Baïa
  Cas Baïa

N°056/PC



Société «CENTRE VISION DAR ESSALAM-SARL/AU Constitution

Aux termes d'un acte S.S.P à El Aïoun en date du 05/04/2023, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique dont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination: «CENTRE VISION DAR ESSALAM-SARL/AU. Objet: Marchand Lunetier Opticien Vendant en Détail. Siège Social: Hay Sidi Makhoukh Bd Bir Anzarane N° 42 Bis El Aïoun Sidi Mellouk. Durée: 99 ans. Capital social: Cent Mille Dirhams (100000,00dh). Associé Gérant Unique: Mr BADDI Anas CIN n°FC54839 propriétaire de 100 parts sociales. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1er Instance de Taourirt le 10/05/2023 sous le N°563, R.C N° 1713. N° 3367/PA

Annonce d'ouverture d'une enquête publique dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement

Conformément à l'arrêté de Monsieur le gouverneur de la province d'Azilal N° : 221 Du : 08 Mai 2023 pour l'ouverture d'une enquête publique dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement pour la construction d'une station de service au profit de la société : société TALSENANTE SERVICES sarl représenté par Mr Omar Boukhayou à DR TALSENANTE TABANT AZILAL. Le maître d'ouvrage : société TALSENANTE SERVICES sarl par son représentant Omar Boukhayou déclare qu'un registre spécial d'enquête ci-joint de l'arrêté de Monsieur le gouverneur de la province d'Azilal a été déposé au siège de la Commune Tabant Azilal pour recevoir les observations éventuelles de public pendant vingt (20) jours à compter du 08/06/2023

N° 3366/PA  
= 1520 INVEST = S.A.S.U SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL DE 350.000,00 DIRHAMS. SIÈGE SOCIAL : Rue Soumaya, Imn 82, 2ème étage, N°04, Quartier Palmier, Casablanca. I.F.N° 52592736 R.C. N°582357

En date du 07 Avril 2023, L'associée unique décide :  
• d'augmenter le capital social d'un montant de trois cent quarante mille (340.000,00) Dirhams, par souscription en numéraire pour le porter de dix mille (10.000,00) Dirhams à trois cent cinquante mille (350.000,00) Dirhams, et ce par la création de trois mille quatre cent (3.400) nouvelles actions d'une valeur nominale de cent (100,00) Dirhams chacune, à libérer irrégulièrement en numéraire.  
• de refondre et de mettre à jour les statuts de la société, en y incluant toutes les modifications statutaires intervenues à ce jour.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le

11 Mai 2023 sous le N°869431. POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE N° 3369/PA

Association des Œuvres de Bienfaisance Moulay Rachid Sidi Othmane -Casablanca- AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°04/2023/AOB-MRSCO SEANCE PUBLIQUE Le Jeudi 08Juin2023 à 11 heures, il sera procédé à la salle de réunions de l'Association des Œuvres de Bienfaisance Moulay Rachid Sidi Othmane ; à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert pour objet Travaux de Réaménagement des Blocs Sanitaires du dortoir de DAR AL ATFAL

Le cautionnement provisoire est fixé à 9500,00 (NeufMille cinq cent Dirhams). L'estimation des coûts des Travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 629 868,00 DHS(Six cent vingt-neuf mille huit cent soixante-huit dirhams toutes taxes comprises).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service achats et marchés au siège de l'Association des Œuvres de Bienfaisance Moulay Rachid Sidi Othmane, sis à Bd Med Bouziane Immeuble B, Hay Salama - Casablanca. Tél : 0522594744/0522597778

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service achats et Marchés précité.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.  
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation de l'appel d'offre cité en titre. Il est prévu une visite des lieux le Mercredi 24 Mai 2023 à 11h. N° 3459/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, et du Développement Rural et des Eaux et Forêts AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE

/N/° 13/DRAO/2023 Le 08/06/2023 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatif l'achat des fournitures de bureau -papeterie -imprimés et produits d'impression  
Objet du Marché : L'ACHAT DES FOURNITURES DE

BUREAU -PAPETERIE - IMPRIMES - PRODUITS D'IMPRESSION ET FOURNITURE POUR MATERIEL INFORMATIQUE pour les besoins des entités de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental Oujda(en lot unique). Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail de la marche de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 000,00 dirhams (cinq mille dirhams) -l'estimation des coûts des prestations est de cent soixante-dix-sept mille vingt-sept Dirhams70 Cts (177 027,70dh) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 -Oujda ;  
- soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.  
-Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de Consultation. N° 3370/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAFI DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 09/FDR/2023

Le 05/06/2023 à 11h00, Il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT, à l'ouverture des plus des architectes relatifs à la consultation architecturale pour l'exécution des Prestations architecturales relatives au projet de construction du lycée collégial TIGH-DOUINE.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale AL HAOUZ -TAHANAOUT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 5 000 000,00 Dhs (Cinq millions Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les architectes peuvent :  
- soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;  
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
- soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 7 et 8 du règlement de la consultation architecturale. N° 3371/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Province de Taourirt Pachaïk d'El Aïoun Commune d'El Aïoun Sidi Mellouk

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° : 07/2023 Le 08/06/2023 à 10h, il sera procédé au bureau de Mr le président de la commune d'El Aïoun sidi Mellouk à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N°: 07/2023 relatif aux Etudes techniques et suivi des travaux relatifs à la construction du mur d'enceinte du nouveau cimetière de la ville d'El Aïoun sidi Mellouk, province de Taourirt. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Commune d'El Aïoun sidi Mellouk, province de Taourirt.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Un Mille (1.000,00 DHS) Dirhams. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Trente Neuf Mille Neuf Cent Trente Six Dirhams Toutes Taxes Comprises, (39936,00 dh TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis à l'adresse sus-indiquée  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.  
• Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• peuvent être effectués par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat, www.marchespublics.gov.ma Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément ci-après : D14. Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation. N° 3372/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL

REGION DE L'ORIENTAL DIRECTION GENERALE DES SERVICES DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°22/2023/BRO

Le 06/06/2023 à partir de 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : L'ORGANISATION DES MARCHES ITINERANTS POUR LA PROMOTION DES PRODUITS REGIONAUX, DANS LA REGION DE L'ORIENTAL AU NIVEAU DES PROVINCES DE NADOR ET BERKANE Le dossier doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma La caution provisoire : 50.000DH (cinquante mille dirham)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3.310.320,00 TTC (Trois million trois cent dix mille trois cent vingt Dirham)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :  
• Déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.  
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 09 du règlement de Consultation. N° 3373/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT  
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAFI DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX

Le Mercredi 07 Juin 2023, il sera procédé au siège de la direction provinciale d'Azilal sise à avenue Hassan II à Azilal, à l'ouverture des plus des appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'AD	OBJET	LE CAUTIONNEMENT PROVISIOIRE EN DHS TTC	ESTIMATION DE COÛTS DES TRAVAUX EN DHS TTC	DATE D'OUVERTURE
11EXP2023AE	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT ENCADRÉ PAR LA DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ	20 000,00 Vingt mille Dirhams	MONTANT ESTIMÉ : 1 897 000,00 Ce montant inclut cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent cinquante Dirhams MONTANT ESTIMÉ : 1 897 000,00 Ce montant inclut cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent cinquante Dirhams	07/06/2023 à 12H00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale d'Azilal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au plus tard le Mardi 06/06/2023 à 16:30 au service sus-indiqué ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis au siège de la direction provinciale d'Azilal.

Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

N° 3366/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
DU PRÉSCOLAIRE  
ET DES SPORTS  
AREF de Casablanca  
- Settat  
Direction Provinciale  
El Fida Mers Sultan  
Service des Affaires  
Administratives  
et Financières,  
des Constructions,  
des Équipements  
et du Patrimoine  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERTS  
OFFRES DE PRIX  
N° 04/1/23

Il sera procédé, le 05 juin 2023 à 10 heures, dans les Locaux de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan (sise à 24 Rue de Rome Casablanca) à l'ouverture, en séance publique, des plis relatifs à l'appel d'offres de prix concernant : L'ÉLABORATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE EL FIDA MERS SULTAN du Bloc comprenant le Réfectoire et la cuisine de l'Internat du Lycée technique Khawarizmi. L'estimation du Maître d'ouvrage (en Dirhams Toutes Taxes Comprises) est de : 3498,00 Dirhams (trente-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit Dirhams). Le cautionnement provisoire est de : 1000,00 Dirhams (mille Dirhams)

Le certificat d'agrément exigé concerne les domaines d'activité suivants : D14, D15 et D16  
Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières, des constructions, des équipements et du patrimoine de la direction provinciale El Fida Mers Sultan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Il peut également être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret précité.

Les concurrents peuvent soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Affaires Administratives, Financières, des Constructions, des Équipements et du Patrimoine de la direction provinciale EL-FIDA MERS SULTAN, sise à l'adresse précitée ; soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité ; soit les déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics conformément à l'Arrêté n° 1982-21 du 14-12-2021 relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires ; soit les remettre au président de

la commission de l'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 et 12 du règlement de consultation.  
N° 3374/PA

ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONAL DES  
CHEMINS DE FER  
POLE FINANCIER,  
ACHATS ET JURIDIQUE  
DIRECTION ACHATS  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT AU RABAIS  
(OU A MAJORATION)  
N° T5759/PS

Le Mercredi 07 JUIN 2023 à 9 heures (Heure locale). Il sera procédé à l'Institut de formation et développement de compétences de Rabat sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais (ou à majoration) pour la réalisation des travaux de maintenance et d'entretien des gares ferroviaires ci-dessous :

- Lot n°1 : Marrakech, Benguerit, Settat, Berrechid, Safi, Youssoufia, Sidi hajaj, Oued zem, Ras el ain.

- Lot n°2 : Casaport, Eljadida, Azemmour, Bouskoura, Aéroport Méd v, Facultés, Ennassim, Khourigba.

- Lot n°3 : Rabat Ville, Sale Tabriquet, Sale Ville.  
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et du site Web de l'ONCF à l'adresse [www.oncf.ma](http://www.oncf.ma), suivant les conditions précisées dans l'article - INTRODUCTION DE MODIFICATIONS - du règlement de consultation.

• Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
- Le lot 1 : 15 000,00 DH ;  
- Le lot 2 : 30 000,00 DH ;  
- Le lot 3 : 7 500,00 DH.  
• Le montant maximal annuel pour chaque lot est fixé à la somme de :  
- Lot n°1 : 1 200 000,00 DH/TTC/AN  
- Lot n°2 : 2 040 000,00 DH/TTC/AN  
- Lot n°3 : 960 000,00 DH/TTC/AN

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1982-21 du 9 Joumada 1 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires. Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.  
N° 3375/PA

UNIVERSITE CHOUAIB  
DOUKKALI  
ECOLE NATIONALE DES  
SCIENCES APPLIQUEES  
EL JADIDA

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 01/ENSAJ/2023

Le 05/06/2023 à 15h, il sera procédé, au siège de l'École Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre, sur offres de prix pour prestations d'entretien et nettoyage des bâtiments administratifs de l'École Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida.

Le maître d'ouvrage : le Directeur de l'École Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires économiques de l'École Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida sise à la Route Nationale N°1 (Route AZEMMOUR), Km6, ELHAOUZIA, El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ou du site de l'ENSAJ ([www.ensaj.ac.ma](http://www.ensaj.ac.ma)).

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique. Le cautionnement provisoire est fixé à : Quatre Mille Deux Cent Dirhams (4 200,00 dhs).

L'estimation financière est fixée à : Deux Cent Soixante Dix Neuf Mille Cent Soixante Et Onze Dirhams, Trente Six Cts TTC (279171,36DHS TTC).

Une visite des lieux est prévue le 30/05/2023 à 11H00. Le lieu de rencontre est l'École Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux marchés publics de l'université Chouaib Doukkali El Jadida.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de l'École Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida sise à la Route Nationale N°1 (Route Azemmour), Km6, ELHAOUZIA, El Jadida.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.  
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail Marocain des marchés publics conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances N°1982-21 du 9 Joumada 1 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du Règlement de consultation.  
N° 3376/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DU PRÉSCOLAIRE  
ET DU SPORT  
ACADEMIE

REGIONALE  
D'ÉDUCATION  
& DE FORMATION  
REGION SOUS MASSA

DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE TAROUDANT  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°11/EXP-TRD/2023

Le 05/06/2023 à 12H00, il sera procédé, dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°11/EXP-TRD/2023 pour : Achat de fourniture de bureau et fournitures pour matériel informatique et reprographie destinées aux services de la direction provinciale et aux établissements scolaires (primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant) relevant de la direction provinciale de l'AREF SM à Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 30000,00DH (Trente mille dirhams).

Le montant de l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est : 1 941 022,03 TTC (Un Million neuf cent quarante et un mille vingt-deux Dirhams et trois cents TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.

- Soit les déposer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant avant le 02/06/2023 à 16h00.

Le marché résultant du présent appel d'offres est réservé aux Petites et moyennes entreprises, Coopératives, Unions de coopératives, Auto-entrepreneurs.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.  
N° 3377/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Équipement  
et de l'Eau

Direction Provinciale  
de Tan-Tan  
Avis d'Appel d'Offre  
Ouvert N° 02/2023

Le 12/06/2023 à 11H, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement et de l'Eau de Tan-Tan cité Administrative à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix pour : Etude d'élargissement et d'amélioration des caractéristiques géométriques de la RR 118 du PK 153+000 au PK 182+000 dans la Province de Tan Tan

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service de Gestion et des Programmes de la Direction Provinciale de l'Équipement et de l'Eau de Tan-Tan, cité Administrative Tan-Tan.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 000 DH (Cinq Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 350 520,00Dhs (Trois Cent Cinquante Mille Cinq Cent Vingt Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des Marchés relevant de la Direction Provinciale de l'Équipement et de l'Eau de Tan-Tan.

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau des Marchés relevant de la DPEI Cité Administrative Tan-Tan.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique dans le Portail des Marchés Publics conformément à l'arrêté du Ministre de l'Économie et de Finances n° 20-14 du 08 Kaâda 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

En ce qui concerne le dossier technique produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine d'activité D4.

Pour les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 3378/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL KELAA  
DES SRAGHNA  
COMMUNE D'EL  
KELAA DES SRAGHNA

DIRECTION  
DES SERVICES  
DIVISION  
ADMINISTRATIVE,  
ECONOMIQUE  
ET FINANCIERE

SERVICE DU BUDGET,  
COMPTABILITE  
ET DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°04 et 05 /2023

Le 15/06/2023 à 11 heures du matin, Il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'El kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants :

- AOO N° 04/2023 : relatif aux GROS TRAVAUX DE MAINTENANCE DES VOIES URBAINES - TRAVAUX DE LA SIGNALISATION ROUTIERE ET DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ DES TRAVERSÉES DE LA VILLE -

- AOO N° 05/2023 : relatif aux TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE A LA STEP D'EL KELAA DES SRAGHNA.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au service des marchés de la commune, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les cautionnements provisoires sont fixés comme suit :  
- Pour AOO N° 04/2023 une caution provisoire de la somme de 10 000,00dh (Dix mille dh).

- Pour AOO N° 05/2023 une caution provisoire de la somme de 15 000,00dh (Quinze mille dh).

Les estimations des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixées comme suit :  
- Pour AOO N° 04/2023 à la somme de 397.320,00 DH (Trois cent quatre vingt sept mille trois cent vingt Dhs, 00 Cts).

- Pour AOO N° 05/2023 à la somme de 556.920,00 DH (Cinq cent cinquante six mille neuf cent vingt Dhs, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit soumissionner par voie électronique au PMF Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 des règlements de la consultation.  
N° 3379/PA



-FICASUD- S.A.R.L.  
61, Rue Yougoslavie,  
Passage Ghandouri  
Bloc F n° 7 Guéliz  
Marrakech  
TEL : 05 24 44 77 29 /  
05 24 42 32 81  
Fax : 05 24 44 76 77  
"LA NUIT DU JAD"  
SOCIÉTÉ ANONYME  
RASPOUTINE  
CLUB - BABOUCHEKA  
MARRAKECH  
AU CAPITAL SOCIAL  
DE 600.000,00 DH  
SIEGE SOCIAL : 10, RUE  
HAROUNE ERRACHID -  
HIVERNAGE  
MARRAKECH

1-Aux termes du conseil  
d'administration du  
13/03/2023, il a été décidé :  
- D'accepter la démission  
de Mr LAURENT DE  
GOURCUFF de son poste  
de président directeur gé-  
néral et lui donne quitus  
général et sans réserve ;  
- De nommer Mr ARAM  
OHANIAN en tant que  
nouveau président pour la  
durée de son mandat d'ad-  
ministrateur et lui conférer  
les pouvoirs les plus étendus  
suivant la loi de la société  
anonyme et suivant les  
statuts de la société ;  
- D'accepter la démission  
de la société «NOCTES  
EVENT» SAS, représentée  
par Mr LAURENT DE  
GOURCUFF et Mr LAU-  
RENT DE GOURCUFF de  
leurs postes d'administrateurs  
et leur donne quitus  
général et sans réserve ;  
- Questions diverses.  
2-Aux termes de l'assemblée  
générale ordinaire  
réunie extraordinairement  
du 13/03/2023, il a été  
décidé :  
- De nommer en plus de  
Mr GAUTIER DANIEL  
MICHEL, deux nouveaux  
administrateurs notam-  
ment Mr ARAM OHANIAN  
et Mr JEAN JACQUES  
GARELLA et ce pour une  
durée de six ans ;  
- Questions diverses.  
3-Aux termes de l'assemblée  
générale extraordinaire  
du 13/03/2023, il a été  
décidé :  
- D'harmoniser les statuts  
de la société conformément  
à la nouvelle loi de la  
société anonyme ;  
- Questions diverses.  
Le dépôt légal a été effectué  
au greffe du Tribunal  
de commerce de Marrakech  
le 09/05/2023, sous le  
n° 147832.  
Pour extrait et mention  
N° 3382/PA

-FICASUD- S.A.R.L.  
61, Rue Yougoslavie,  
Passage Ghandouri  
Bloc F n° 7 Guéliz  
Marrakech  
Tel : 05 24 44 77 29 -  
05 24 42 32 81  
Fax : 05 24 44 76 77  
SOCIÉTÉ "JEMACOS"  
SOCIÉTÉ  
A RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE D'ASSOCIÉ  
UNIQUE  
SIEGE SOCIAL : DOUAR  
JLOUD, COMMUNE  
OULED HASSOUNE  
MARRAKECH  
AU CAPITAL SOCIAL  
DE 10.000,00 DH

Aux termes de l'assemblée  
générale extraordinaire  
datée du 15/12/2022, il a  
été décidé :  
1- La ratification du rapport  
du liquidateur de la  
société ;  
2- De donner quitus général  
et sans réserve au liqui-  
dateur de la société  
notamment Mr JEAN-  
MARC COSTANTINI ;  
3- La déclaration de la clôture  
de liquidation de la  
société ;  
4- La radiation du registre  
de commerce de ladite so-  
ciété ;  
5- Questions diverses.  
Le dépôt légal a été effectué  
au greffe du Tribunal  
de Commerce de Marrakech,  
le 04/05/2023, sous  
le n° 147694.  
Pour extrait et mention  
N° 3383/PA

-FICASUD- S.A.R.L.  
61, Rue Yougoslavie,  
Passage Ghandouri,  
Bloc F n° 7 Guéliz  
Marrakech  
Tel : 05 24 44 77 29 /  
42 32 81  
Fax : 05 24 44 76 77  
"GOLDEN PALMS  
ADVISORY" S.A.R.L.  
d'associé unique -  
Mr MARRAKECH  
1 -"CONSTITUTION  
D'UNE SOCIÉTÉ A RES-  
PONSABILITÉ LIMITÉE  
D'ASSOCIÉ UNIQUE  
Aux termes d'un acte sous  
seing privé à Marrakech, il  
a été établi les statuts  
d'une société à responsabi-  
lité limitée d'associé  
unique avec les caractéris-  
tiques suivantes :  
DÉNOMINATION  
"GOLDEN PALMS ADVI-  
SORY" S.A.R.L. D'ASSO-  
CIÉ UNIQUE - Mr  
MARRAKECH  
OBJET  
La société a pour objet :  
• Prestation de services

dans le domaine de ges-  
tion et de management.  
SIEGE SOCIAL  
23, RESIDENCE TISSIR -  
QUARTIER YOUSSEF IBN  
TACHFINE GUELIZ  
MAARRAKECH  
DUREE  
La société est constituée  
pour une durée de 99 an-  
nées à compter du jour de  
sa constitution définitive.  
CAPITAL SOCIAL  
Le capital social est fixé à  
la somme de 100.000,00  
DH (Cent Mille dirhams)  
divisé en 1000 parts de 100  
DH chacune entièrement  
souscrites, libérées et attri-  
buées à l'associé unique à  
savoir :  
\* Mr REDA AKAABOUNE  
apporteur en numéraire  
1000 Parts  
Soit au Total Mille parts  
1000 Parts  
GERANCE  
Mr REDA AKAABOUNE  
est nommé gérant unique  
de la société pour une  
durée illimitée avec les  
pouvoirs les plus étendus.  
ANNEE SOCIALE  
L'année sociale commence  
le 1er Janvier de chaque  
année et finit le 31 Décem-  
bre.  
II - DEPOT LEGAL  
Le dépôt légal a été effectué  
au greffe du Tribunal  
de Commerce de Marrakech  
le 28/04/2023 sous le  
numéro 147488.  
Pour extrait et mention  
N° 3384/PA

FICASUD SARLAU  
61, Rue Yougoslavie,  
Passage Ghandouri, Bloc  
F Bureau n° 7  
Guéliz Marrakech  
Tel: 05 24 44 77 29 /  
42 32 81  
Fax : 05 24 44 76 77  
SOCIÉTÉ "DENSMORE"  
SOCIÉTÉ  
A RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE D'ASSOCIÉ  
UNIQUE  
SIEGE SOCIAL :  
PROPRIÉTÉ DITE  
ROSERAIE-5, CERCLE  
EL BOUR, COMMUNE  
EL OUIDANE, DOUAR  
LAĀDAM MARRAKECH  
AU CAPITAL SOCIAL  
DE 10.000,00 DH  
Aux termes de l'assemblée  
générale extraordinaire  
datée du 07/02/2023, il a  
été décidé :  
I. De transférer le siège so-  
cial de la société à : PRO-  
PRIÉTÉ DITE  
ROSERAIE-5, CERCLE EL  
BOUR, COMMUNE EL  
OUIDANE, DOUAR

LAĀDAM MARRAKECH.  
2. Questions diverses.  
Le dépôt légal a été effectu-  
é au greffe du Tribunal  
de Commerce de Marrakech  
le 28/04/2023, sous le  
numéro 147504.  
Pour extrait et mention  
N° 3385/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
DE KHENIFRA  
SERVICE DES MARCHÉS  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
02/2023/FDR  
Le 06 Juin 2023 à 10 heures,  
il sera procédé dans les bu-  
reaux de M. Le Gouver-  
neur de la Province de  
Khénifra à l'ouverture des  
plus relatifs à l'appel d'of-  
fres ouvert sur offres de  
prix concernant :  
Suivi des travaux de com-  
plément de la voie de  
contournement du centre  
Inane Mass à la commune  
Aguelmaïm Azegza - Pro-  
vince de Khénifra  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré auprès ser-  
vice provincial des mar-  
chés relevant du  
Secrétariat Général de la  
Province de Khénifra, il  
peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés publics :  
www.marchespublics.gov.ma  
• Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de  
Sept cent dirhams (700,00  
dhs).  
• L'estimation des coûts  
des prestations établie par  
le maître d'ouvrage est  
fixée à la somme de : Quar-  
ante six mille huit cent di-  
rhams TTC (46 800,00 Dhs  
TTC)  
• Joindre l'attestation  
d'agrément délivrée par le  
Ministère de l'équipement  
et de l'eau : D4 et D5.  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 27, 29, 31, 148, 149 et  
150 du décret n° 2-12-349  
relatif aux marchés pub-  
lics, et l'arrêté du ministre  
de l'économie et des fi-  
nances n° 20-14 du 8  
Kaada 1435 (4 Septembre  
2014) relatif à la dématé-  
rialisation des procédures de  
passation des marchés pub-  
lics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au service  
des marchés ;  
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au  
bureau précité ;  
- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
- Soit les déposer par voie  
électronique au portail des

marchés publics.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 09 du règle-  
ment de consultation.  
N° 3386/PA  
ITISSALAT  
AL-MAGHRIB  
DIRECTION  
REGIONALE D'AGADIR  
AVIS DE REPORT  
CONSULTATION  
OUVERTE  
Le Directeur Régional  
d'Issalat Al Maghrib  
Agadir recevra jusqu'au  
Lundi 29 Mai 2023 à 16  
heures dernier délai, au  
bureau d'ordre de la Di-  
vision Administrative et Fi-  
nancière, sise Avenue  
Hassan Ier, les offres rela-  
tives à :  
Consultation Ouverte  
N°20/DRA/2023/P60376  
3)  
- Travaux de réflexion, En-  
tretien, Réparation et pein-  
ture avec expertise et  
Etude de stabilité des équi-  
pements d'infrastructures  
des sites relevant de la  
DRA-  
Les cahiers des charges  
sont disponibles à la Direc-  
tion Régionale /Division  
Administrative et Finan-  
cière /Service Achats et Lo-  
gistique sise Avenue  
Hassan Ier Agadir.  
Tel : 05 28 22 30 40 / Fax :  
05 28 22 14 14.  
N° 3387/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE KHENIFRA  
COMMUNE EL HAMMAM  
SERVICE MARCHÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le 13/06/2023 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de Mr Le Président de la commune  
El Hammam à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

N° D'appel d'offres	Intitulé de projet	Caution prévisoire en dhs	Estimation en Dhs
03/2023	<p>•CREUSEMENT DE 30 PUITTS AUX DIFFERENTS DOUARS DE LA COMMUNE D'EL HAMMAM •CONSTRUCTION D'UN CHATEAU D'EAU A EL WASAA AIT SI AHMED OUAHMED •ENTRETIEN D'UN CHATEAU D'EAU A AMGHASSE •AMENAGEMENT DES PUITTS (CONSTRUCTION DES ABREUVOIRS : AIT BOUYMEJJANE-AIT SI M'HAMED-AIT AZIZA-GARTILA- AIT MOUSSE-AIT ABDELLAH-AIT SI AHMED LAARBI-AMGHASSE- M'SOUER-AIT SI BELKACEM- IRCHKIKEN, AMENAGEMENT DES ABREUVOIRS BOULMAADEN A TALT ET AIT SI AHMED LAARBI)</p>	40 000,00	1 435 500,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré après visite des lieux prévus le 25/05/2023 auprès de service  
de Marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics  
www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux  
dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de Mr Le  
Président de la commune El Hammam ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant  
l'ouverture des plis.
- Soit à travers le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION  
ET DE TÉLÉVISION

AVIS Rectificatif  
AO n° 29AOM/SNRT/2023

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés  
par l'appel d'offres ouvert n°29AOM/SNRT/2023 que :

-Les prospectus et les documents techniques ne sont pas exigés dans le  
cadre de cet appel d'offres.

-Report de la date d'ouverture des plis du 15/05/2023 à 11h00 au  
24/05/2023 à 11h.

N° 3380/PA

N° 3381/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
du Préscolaire & des Sports

L'ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
DE LA RÉGION MARRAKECH-SAFI  
\*\*\*\*\*

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 17/2023/LAREF.MS

Le 06/06/2023 à 10 :00, il sera procédé dans la salle des réunions de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Acquisition des valeurs multimédia au profit des établissements scolaires relevant de l'AREF M-S en lot unique.

Lot	Caution provisoire	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC
unique	20 000,00 DHS (Vingt mille dirhams)	1 165 320,00 DHS (Un million cent soixante cinq mille trois cent vingt Dhs)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics et de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

➤ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

➤ Les documentations et catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'Académie sis à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech au plus tard le 05/06/2023 à 15 :00 h (date et heure limites pour la déposition des documentations et catalogues).

N° 3388/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
du Préscolaire & des Sports

L'ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
DE LA RÉGION MARRAKECH-SAFI  
\*\*\*\*\*

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 18/2023/LAREF.MS

Le 06/06/2023 à 11 :00, il sera procédé dans la salle des réunions de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Acquisition du matériel informatique pour le renouvellement des équipements des salles multimédia des établissements scolaires relevant de l'AREF M-S en lot unique.

Lot	Caution provisoire	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC
Unique	45 000,00 DHS (Quarante-cinq mille dirhams)	3 168 000,00 DHS (Trois millions cent soixante-huit mille Dhs)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics et de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

- Les concurrents doivent déposer leurs offres par voie électronique conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

➤ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

➤ Les documentations et catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'Académie sis à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech au plus tard le 05/06/2023 à 15 :00 h (date et heure limites pour la déposition des documentations et catalogues).

N° 3389/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° 01/2023/ANEF/Dirasch 05/06/2023 à 11 heures

Le 07 juin 2023 à 11 heures, il sera procédé, dans le bureau de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Faux et Fruits de Dirasch à Midat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant des associations de droit de chaux dans le territoire de la province de Dirasch, relevant de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Faux et Fruits de l'Onéral à Dirasch comme suit :

Province	Lot N°	Commune	Dénomination du lot	Superficie Approximative (ha)
Dirasch	1	Midat	Jbel Akherne Midat	414 ha
	2	M'elaha	Radar	104ha

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la Direction provinciale de l'Agence Nationale des Faux et Fruits de Dirasch à Midat. Il est constitué du cahier des clauses spéciales, le cahier d'offres, le modèle de soumission et le plan de lot en le cas de chaux en à amocher.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq Mds (5.000,00) Dirhams.

Les concurrents peuvent :

Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction provinciale de l'Agence Nationale des Faux et Fruits de Dirasch à Midat.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance ou avant l'ouverture de plis.

Chaque offre doit comporter deux plis scellés et cachetés :

- Un pli contenant le dossier administratif.
- Un pli contenant la proposition technique.

Le dossier administratif doit contenir :

1) Une demande d'admission mentionnant notamment le nom et l'adresse complète du siège de l'association ainsi que le nom de loi pour lequel l'association propose sa soumission.

2) Une copie des statuts de l'association, conformes aux statuts type des associations syndiquées dûment signés par le représentant légal de l'association.

3) Une copie du procès verbal de l'Assemblée constitutive ou du dernier Procès verbal de l'Assemblée Générale dûment signés.

4) Un récépissé (quittance ou délégué) de dépôt des statuts auprès des autorités concernées.

5) La liste des membres du bureau avec les adresses de leurs points de chaux et de point d'armes signés et cachetés par le représentant légal de l'association.

6) La liste des adhérents avec les références de leurs points de chaux et de point d'armes signés et cachetés par le représentant légal de l'association.

7) Une copie de l'attestation d'affiliation à la Fédération Royale Marocaine de Chaux.

8) La déclaration sur l'honneur, signée et cachetée par le représentant légal de l'association (Annexe 1) attestant que l'association ne dispose pas d'un autre lot pour le même type de gisement sur l'ensemble du territoire national, et que si les membres du bureau de l'association ne sont pas propriétaires d'autres associations syndiquées.

9) Un récépissé de versement du cautionnement provisoire afférent à chaque lot.

Le dossier technique porte sur :

1) Le CPS doit être rempli à chaque page et signé en dernière page avec la mention manuscrite « Lu et accepté » par le représentant légal de l'association.

2) L'offre financière précisée le montant proposé (Dhs) en chiffres et en lettres à titre de référence annuelle à verser au fonds de la chaux et de la pêche concernée. Cette offre financière doit être supérieure ou égale au montant fixé par le référentiel des montants minimums de la référence annuelle adoptée par la DPNSEF de Dirasch.

3) L'engagement à assurer le gardiennage durant la période de bal à raison d'un minimum d'un gardien sous les mille (1000) ha ainsi que le balage et la signalétique de chaque lot pour lequel il se porte candidat conformément aux dispositions de l'article 34 du CPS type.

4) Un programme prévisionnel des aménagements syndiqués au cours de la période de bal conformément aux dispositions des articles 30, 31, 32, 33 et 34 du CPS type.

5) Un plan d'investissement global, à présenter sous forme d'un tableau qui doit préciser, par année, le programme physique et financier à entreprendre dans le lot.

Les candidats doivent soumettre pour plusieurs lots déposer une offre technique pour chaque lot.

Les offres doivent être déposées dans une enveloppe extérieure contenant deux enveloppes distinctes et scellées, portant les mentions :

« Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF »

« Enveloppe B : DOSSIER TECHNIQUE »

Les informations suivantes doivent figurer sur l'enveloppe extérieure :

- L'adresse exacte du lieu de dépôt des dossiers de candidature (DPANEF de Dirasch).

- L'appel d'offres correspondant à l'offre de soumission.

- Le cas échéant, les numéros des lots pour lesquels l'offre est présentée.

- La mention « Lu et accepté » au cas échéant avec la séance d'ouverture des plis.

- Le nom du représentant légal de l'association ;

- Les pages des offres techniques doivent être numérotées.

N° 3391/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
du Préscolaire & des Sports

L'ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
DE LA RÉGION MARRAKECH-SAFI  
\*\*\*\*\*

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 19/2023/LAREF.MS

Le 06/06/2023 à 12 :00, il sera procédé dans la salle des réunions de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Acquisition du matériel informatique au profit des services administratifs des directions provinciales et l'AREF-MS en lot unique.

Lot	Caution provisoire	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC
Unique	30 000,00 DHS (Trente mille dirhams)	2 000 008,80 DHS (Deux millions huit Dhs et quatre-vingt Cts)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics et de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

- Les concurrents doivent déposer leurs offres par voie électronique conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

➤ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

➤ Les documentations et catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'Académie sis à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech au plus tard le 05/06/2023 à 15 :00 h (date et heure limites pour la déposition des documentations et catalogues).

N° 3390/PA



# Sport

Ligue des champions, CAN U17 et Coupe du Trône

## Des duels qui s'annoncent chauds et show

Un week-end footballistique par excellence. Le public n'aura que l'embarras du choix avec la programmation de matches à caractère local et continental qui promettent d'être «show».

Ainsi, le bal sera ouvert ce samedi par la confrontation tant attendue entre le Wydad et l'équipe sud-africaine de Mamelodi Sundowns pour le compte de la demi-finale aller de la Ligue des champions.

Ce choc, dont le coup d'envoi sera donné à partir de 20 heures au complexe sportif Mohammed V à Casablanca et sifflé par le referee ghanéen, Daniel Nii Ayi Laryea, verra les Rouges, poussés par leurs supporters, jouer à fond leur chance en vue de signer un probant résultat leur permettant d'aborder le second acte à Pretoria dans de bonnes dispositions.

Le WAC a élu domicile depuis mercredi dernier au Centre national de football Mohammed VI à Maa-moura, loin de toute pression et tout en profitant d'un cadre des plus adéquats pour préparer ce genre de rencontres.

Coachés par le Belge Sven Van Derbroeck qui a fraîchement rejoint le club, qui sera secondé par un autre nouveau venu, le technicien marocain Amine Benhachem, les tenants du titre sont sommés de sortir un match plein en demeurant vigilants pour ne pas encaisser un but qui risquerait de compromettre la situation au retour.

Le Wydad, cinq fois demi-finale



liste de suite de la C1, ce qui est un record, devrait compter pratiquement sur l'ensemble de ses éléments

aguerris, exceptés Jalal Daoudi et Ismaïl Moutarraj, n'ayant pas récupéré de leurs blessures respectives.

Bref, le moral est au beau fixe et tout le groupe se veut décidé d'aller jusqu'au bout de cette campagne afri-

caine qui, pour son édition actuelle, se trouve rehaussée avec la présence que de gros calibres. Outre l'opposition WAC-Mamelodi Sundowns, l'autre demi-finale devait mettre aux prises vendredi l'Espérance de Tunis et le National du Caire.

Toujours sur le plan africain, l'on suivra avec grand intérêt le match de la demi-finale de la CAN U17 entre le Onze national et son homologue malien prévu ce dimanche à 20 heures au stade Mohamed Hamlaoui à Constantine.

En atteignant ce stade avancé de la compétition, l'EN a réussi sa première mission, à savoir la qualification au Mondial FIFA, mais comme dit l'expression «l'appétit vient en mangeant», pourquoi pas assurer une place au podium de cette Coupe d'Afrique des moins de 17 ans, sachant que l'autre demi-finale, programmée également dimanche à 17 heures, aura pour protagonistes le Sénégal et le Burkina Faso.

Sur le plan national, le championnat fera relâche pour laisser place au tour des quarts de finale de la Coupe du Trône. Une belle affiche en prélude, le derby de la capitale ASFAR-FUS, qui aura lieu ce samedi à 17 heures au complexe sportif Prince Moulay Abdellah à Rabat. Le lendemain dimanche, l'épreuve se poursuivra par la confrontation SCCM-Raja (18h00) et CCH-RSB (21h00), au moment où le match DHJ-WAC a été reporté en raison de l'engagement africain du club casablancais.

Mohamed Bouarab

## En-Nesyri buteur contre la Juve



La Juventus et le Séville FC ont fait match nul, 1 but partout, en demi-finale aller de la Ligue Europa, jeudi à Turin, pour maintenir un suspense total avant le match retour en Espagne.

Détenteur du record de titres en Ligue Europa avec six sacres, Séville a ouvert la marque grâce à Youssef En-Nesyri (26e), mais le défenseur Federico Gatti a arraché l'égalisation sur la toute dernière action du match (90e+7).

Dans l'autre demi-finale, jouée à l'Olimpico, l'AS Rome a pris le meilleur sur le Bayer Leverkusen (1-0), grâce à Edoardo Bove. A l'issue d'une première manche serrée, tout reste cependant très ouvert pour le retour en Allemagne entre deux équipes qui misent sur la victoire en C3 pour décrocher une qualification pour la prochaine Ligue des champions, qualification qui s'annonce compliquée via leur championnat respectif.

## La LNFP tient une AG extraordinaire Les nouveaux statuts approuvés à l'unanimité

La Ligue nationale de football professionnel (LNFP) a tenu, jeudi au Complexe Mohammed VI de football à Salé, une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE), consacrée, notamment, à l'amendement de ses statuts.

Cette AGE, marquée par la présence de 42 membres sur un total de 53, a discuté et approuvé à l'unanimité les nouveaux statuts, dont l'amendement a concerné plusieurs points, en particulier son objet, ses organes, les compétences du comité directeur et les attributions des différentes commissions, entre autres.

Cette démarche intervient après la décision de la Fédération royale marocaine de football de transmettre certaines de ses prérogatives à la LNFP.

S'exprimant à cette occasion, le président de la LNFP, Abdeslam Belkhour, a affirmé que l'amendement des statuts de la LNFP est devenu nécessaire après la décision de la FRMF, lors de la dernière réunion de son bureau fédéral, de transmettre une partie de ses prérogatives à la LNFP.

"L'ensemble des composantes de la LNFP ont été impliquées, dans une ap-

proche participative, dans le processus d'amendement des statuts", a-t-il dit, estimant qu'il s'agit là d'une "véritable révolution dans le football national".

"Nous sommes sur la voie du professionnalisme. C'est un processus de longue haleine", a-t-il lancé, relevant que la modification des statuts de la LNFP constitue une étape cruciale dans le fonctionnement de cette instance.

Notant que la LNFP est toujours soucieuse de s'imprégner des orientations de SM le Roi Mohammed VI en vue du développement du football national, notamment le Message Royal adressé à l'occasion de la remise du Prix de l'Excellence de la Confédération Africaine de Football (CAF) pour l'année 2022 au Souverain, à Kigali, M. Belkhour a indiqué que "les nouvelles prérogatives désormais assumées par la LNFP nous mettent devant une grande responsabilité".

L'ordre du jour de cette AGE comprenait également la désignation de deux membres pour siéger au bureau du comité directeur de la LNFP, qui sont restés vacants. Ainsi, ces sièges ont été attribués

à M. Hicham Ait Menna et au Raja de Casablanca.

L'assemblée générale a été l'occasion d'annoncer que la LNFP s'est dotée d'un nouveau site web afin de faciliter la communication avec les clubs nationaux et le grand public.

Par ailleurs, une proposition a été approuvée concernant le nouveau système de répartition des subventions aux clubs de la ligue professionnelle.

La subvention sera composée de deux parts, l'une forfaitaire accordée à part égale à tous les clubs de la même division et l'autre en fonction de la popularité (nombre de tickets vendus) ou de la visibilité du club, outre une part définie en fonction de plusieurs indicateurs liés à la gouvernance, l'administration, la formation, la présence dans les équipes nationales et au football.

Ont pris part à cette AGE, les représentants des clubs de Botola pro D1 et D2, des associations des anciens footballeurs internationaux et anciens footballeurs professionnels, des médecins de sport, des entraîneurs, des anciens arbitres et des anciens arbitres internationaux.

## Les Etats-Unis approuvent le premier vaccin contre la bronchiolite

C'est une première mondiale: les Etats-Unis ont approuvé mercredi le premier vaccin contre le virus respiratoire syncytial (VRS), responsable de la bronchiolite et de dizaines milliers de décès chaque année.

Cette autorisation du vaccin Arevxy, développé par le géant pharmaceutique britannique GSK, a été accordée par l'Agence américaine des médicaments (FDA) pour les adultes de 60 ans et plus.

Cela représente "un succès important en matière de santé publique pour prévenir une maladie qui peut être mortelle", s'est félicité dans un communiqué Peter Marks, responsable au sein de la FDA.

La semaine dernière, ce même vaccin a reçu un avis favorable de l'Agence européenne du médicament (EMA). La décision finale de la Commission européenne est attendue dans les mois qui viennent.

Le VRS est un virus très ré-

pandu et très contagieux, surtout connu pour causer durant l'hiver des bronchiolites (infection des petites bronches) chez les tout-petits. Mais il touche également les adultes et peut se révéler dangereux pour les personnes âgées lorsqu'il dégénère en infection respiratoire (bronchiolite ou pneumonie).

Après des décennies de recherche, une course est engagée entre plusieurs groupes pharmaceutiques pour décrocher ce marché qui s'annonce juteux.

Les laboratoires Pfizer et Moderna développent également chacun un vaccin VRS pour les personnes âgées. Pfizer a dit s'attendre à une décision de la FDA américaine sur son autorisation en mai.

Selon les autorités sanitaires américaines, ce virus entraîne le décès d'entre 6.000 et 10.000 personnes de 65 ans et plus aux Etats-Unis chaque année, et entre 60.000 à 160.000 hospitalisations.

GSK a indiqué dans un communiqué que son vaccin serait dis-



ponible dès la prochaine saison épidémique, cette année.

L'autorisation du vaccin de GSK se fonde sur un essai clinique avec environ 25.000 participants, dont la moitié ont reçu le vaccin et l'autre moitié un placebo. Le vaccin s'est révélé effi-

cace à 83% pour prévenir les infections des voies respiratoires inférieures.

Les effets secondaires étaient principalement de la fatigue, des douleurs musculaires, ou encore des maux de tête.

Dans une autre plus petite

étude, un participant a développé le syndrome de Guillain-Barré, une rare maladie neurologique, neuf jours après avoir reçu le vaccin Arevxy. La FDA a demandé à GSK de continuer à conduire des études afin de surveiller ce risque.

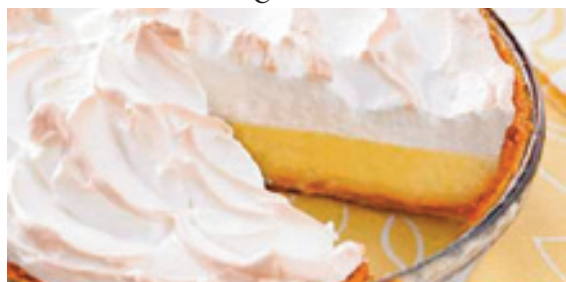
Chaque hiver, la bronchiolite est sous le feu des projecteurs, mais elle a particulièrement fait parler d'elle l'année passée, dans un contexte de fin des confinements liés au Covid-19, et donc de circulation accrue des virus.

Les Etats-Unis et l'Europe ont notamment été durement frappés, particulièrement les bébés, qui avaient évité d'être exposés durant la pandémie de Covid.

L'Union européenne a par ailleurs approuvé fin 2022 un traitement préventif de la bronchiolite développé conjointement par AstraZeneca et Sanofi. Destiné aux nourrissons, le nirsevimab n'est pas à proprement parler un vaccin mais fonctionne avec une même intention préventive.

### Recettes

## Tarte meringuée au citron



#### Ingrédients :

La pâte  
3 paquets de biscuits à la noix de coco  
½ verre de beurre fondu  
1 sachet de sucre vanillé  
1 jaune d'œuf  
Crème pâtissière  
4 jaunes d'œufs  
1 petit verre de citron  
1 boîte de lait concentré sucré (400g)  
La meringue  
4 blancs d'œufs  
1 pincée de sel  
1 sachet de vanille  
1 petit verre de sucre

#### Préparation :

Passer les biscuits au mixeur. Verser dans un récipient et mélanger avec le beurre fondu, le sucre vanillé et le jaune

d'œuf.

Verser le mélange dans un moule à tarte et l'étaler sur le fond et sur les bords en tassant avec les bouts des doigts. Réserver au frais.

Pour préparer la crème pâtissière, battre au fouet les jaunes d'œufs, le jus de citron et le lait concentré jusqu'à l'obtention d'une crème onctueuse.

Sortir le moule du réfrigérateur et verser la crème par-dessus.

Préparation de la meringue : faire monter les blancs d'œufs avec une pincée de sel en neige puis ajouter le sucre vanillé et le sucre semoule sans cesser de battre.

Verser la meringue sur la tarte et l'étaler. Cuire dans un four préchauffé à 190 °C environ 25 mn. Laisser refroidir et mettre au frais. Servir froid.

## “Métavers” et “infonuagique” entrent dans le dictionnaire Le Robert

Le dictionnaire de la langue française Le Robert accé-  
lère l'intégration du vocabulaire des nouvelles technologies et de l'informatique, avec l'entrée dans sa nouvelle édition de mots comme "métavers" ou "infonuagique", a annoncé l'éditeur mardi.

Le métavers est défini comme un "univers virtuel tridimensionnel persistant qui offre à ses utilisateurs, représentés par des avatars, une expérience interactive et immersive".

L'infonuagique est un terme importé du Canada pour traduire l'anglicisme "cloud": "Ensemble des services informatiques (serveurs, applications, stockage, etc.) accessibles à distance par le réseau Internet".

Autre terme qui provient de ce pays: "fureteur", généralement appelé en France navigateur internet, et le verbe "fureter" sur la Toile, synonyme de surfer sur Internet.

Le Robert 2024 fait aussi entrer "intelligence artificielle générative", à savoir "capable de produire des contenus inédits (textes, images, sons...)", à l'image de ChatGPT.

Le "minage", autrement dit la "validation, en échange d'une rémunération, d'un ensemble de transactions effectuées en cryptomonnaie avant inscription sur une blockchain", est accompagné de nouveaux sens au verbe "miner" et au nom commun "mineur" (féminin: "mineuse").

Le "webtoon" est une "bande dessinée sud-coréenne publiée en ligne". Le "crypto-art", l'ensemble des œuvres d'art numériques associées à un titre de propriété infalsifiable".

Le Robert enregistre avec humour le retour dans le langage d'une technologie obsolète: "disquette", qui désigne cette fois une "phrase, formule flatteuse, souvent lourde, destinée à séduire quelqu'un". Pour ses linguistes, c'est le côté "ringard" de l'objet qui lui vaut d'être dé-  
tourné par les jeunes générations.

Dans ce dictionnaire entrent aussi des mots de l'actualité, comme "nasser": "encercler, retenir (des manifestants) par un cordon d'agents des forces de l'ordre". Ou encore "reine consort", "complosphère", et un sens supplémentaire à "bassine": "immense réservoir d'eau à ciel ouvert utilisé pour l'irrigation".

Parmi les nouveaux noms propres, on trouve la Première ministre française Élisabeth Borne, le dessinateur japonais de "L'Attaque des Titans" Isayama Hajime, ou l'astronaute française Sophie Adenot.

